

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70
 ÉTRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux États-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 tr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Étranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.—. TÉLÉPHONE 5 12 26 . CHÈQUES POST. IV. 178

LA POLITIQUE

Le voyage de M. Eden en Orient et ses répercussions

L'offensive des forces italiennes en Égypte s'est subitement ralentie. Et alors qu'on pensait, il y a quelques semaines, qu'un pas en avant décisif allait être accompli dans ce secteur de la guerre — surprise de plus ! — l'on n'a rien vu venir. Il faut apparemment en conclure que Rome ne juge pas le moment opportun de s'en prendre ouvertement à la puissance anglaise établie en Égypte. Le gouvernement du Caire pourrait être tenté d'entrer en guerre avec l'Italie et c'est ce que celle-ci ne veut pas. Elle estime qu'il serait plus profitable que ce soit la population égyptienne elle-même qui procède à l'épuration des forces anglaises et qui facilite ainsi sa tâche à l'action italienne.

Cependant, mettant à profit le répit qui lui est consenti en Méditerranée, la Grande-Bretagne a dépêché M. Eden précisément en Égypte et dans le Proche-Orient, pour voir sur quel degré de résistance les Britanniques peuvent compter là-bas et pour apporter l'appui de la métropole à la défense du monde arabe contre les agissements des puissances de l'axe.

Ce voyage, on le conçoit, n'est pas fait pour satisfaire la presse italienne qui souligne les efforts anglais en pays musulman sont désormais voués à l'échec. Ces mêmes journaux de la Péninsule se plaignent en particulier à montrer comment le gouvernement de Londres, après avoir promis durant la dernière guerre, la constitution d'un grand État arabe, a livré au contraire la Palestine aux Israélites, dressant ceux-ci contre la population autochtone.

On assiste donc présentement, de la part des milieux romains, à une campagne systématique visant à détacher de l'Angleterre tous les éléments arabes. Et il faudra vraisemblablement attendre les premiers résultats de cette campagne avant de voir se dérouler une action militaire décisive et complète dans tout le bassin oriental de la Méditerranée.

Les puissances de l'axe ont d'ailleurs encore un autre obstacle à surmonter avant d'être à même de porter à ce point le grand coup qu'elles jugent indispensable. Leurs agences d'information ne laissent pas de montrer, de temps à autre, leur mauvaise humeur à l'égard de la Grèce et de la Turquie qui, toutes deux, n'ont point cédé qu'elles étaient prêtes à défendre leur indépendance par les armes, s'il le fallait. L'opinion germano-italienne fait ressortir dès lors que si ces deux puissances balkaniques manifestent encore tant d'assurance, c'est qu'elles n'ont pas perdu toute illusion sur le compte de l'Angleterre, c'est qu'elles n'ont pas suffisamment compris le sens du destin nouveau de l'Europe.

Il subsiste donc à l'horizon oriental de la Méditerranée quelques gros points d'interrogation et il se passera bien quelques semaines encore avant qu'ils puissent être levés.

Les difficultés économiques de la France vaincue

LE PROBLÈME ESSENTIEL QUI SE POSE AU CABINET DU MARÉCHAL PÉTAIN : 40 MILLIONS DE BOUCHES A NOURRIR

Notre correspondant de Vichy nous écrit :

Le gouvernement français ressemble à une mère de famille qui aurait 40,000,000 de bouches à nourrir. Les mêmes soucis d'équité et d'économie inspirent tous ses actes, animent toutes ses décisions.

L'équité n'a pas permis que le riche pût être mieux pourvu que le pauvre et le privilège de la fortune ne joue plus ni chez l'épicier, ni chez le boucher.

L'économie a conduit tout droit aux inventions du garde-manger national, exactement à la manière de la maîtresse de maison qui, à l'entrée de l'hiver, fait un compte serré de ses provisions et ajuste ses dépenses sur ses revenus.

L'une et l'autre, économie et équité se sont traduites chez le consommateur sous la forme des cartes de rationnement avec leurs tickets minuscules et leur comptabilité méticuleuse.

Pourquoi ces mesures rigoureuses dans un pays qui passait pour être et était un des plus riches de la terre ? Parce qu'elles s'imposaient, a expliqué M. Caziot, et que sans leur application immédiate, en plein XX^{me} siècle, la France eût risqué de connaître les horreurs de la famine, ainsi que le rapportait très justement notre rédacteur M. Marc Wolfrath dans une enquête faite sur place, voici quelques jours, à Vichy.

Quelques sceptiques ne manquent pas de trouver très exagérées ces affirmations ministérielles. Nous les convions à méditer ces quelques chiffres relevés aux sources les plus

officielles et qui se rapportent aux quatre grandes catégories de produits indispensables à l'alimentation humaine : blé, viande, matières grasses, sucre.

Le Français est gros mangeur de pain ; faute de blé sa ration quotidienne a dû être fixée à 350 gr. alors qu'en moyenne il lui en fallait 420 grammes avant guerre (et beaucoup plus d'ailleurs pour certaines catégories de travailleurs).

Toutes les réserves ont disparu — à peu près 15,000,000 de quintaux — par suite des destructions de stocks dans la zone des armées, des clauses de l'armistice astreignant le pays à nourrir les troupes occupantes, de l'affluence des réfugiés qui ont vidé tous les greniers de la zone libre.

A ce passif, il faut ajouter les perspectives sans gaité de la récolte de 1940, une des plus mauvaises que la France ait connue depuis 40 ans, et l'impossibilité absolue de compenser ce déficit par des importations de l'étranger, le blocus britannique interdisant tout ravitaillement à destination des ports français.

Aucun espoir non plus du côté des terres à blé de Roumanie et de Hongrie, les exportations de céréales étant réservées aux pays de l'axe, comme vient de le confirmer un récent accord.

Nous ne reviendrons pas sur la viande sinon pour attirer l'attention sur le taux « anormalement bas » des rations, pour reprendre l'expression même dont s'est servie le ministre. Pourra-t-on l'augmenter ? Nul

n'en sait rien encore et c'est pour être fixé à ce sujet qu'un recensement détaillé du cheptel a été imposé aux agriculteurs français.

Pas plus pour la viande que pour le blé, il ne faut songer aux importations étrangères et si nos renseignements sont exacts, il est tout juste arrivé en France, depuis quatre mois, deux cargos de viande frigorifiée dans le port de Bordeaux.

Signalons à ce sujet que les autorités allemandes n'ont nullement réquisitionné les cargaisons à leur profit, ainsi que voulait le laisser croire certaine propagande chuchotée, mais qu'elles ont été dirigées sur la zone libre, dans la région de Lyon, où la viande de boucherie faisait alors défaut.

En ce qui concerne les corps gras, la situation est dramatique, la répartition annuelle tombant de 17 kg. à moins de 6 kg. par tête et par an.

Pour le beurre, source précieuse de vitamines et remarquable aliment de force, le gouvernement s'est attaché à en accroître la production par une réorganisation de l'industrie laitière : restriction de la production fromagère, écrémage préalable du lait offert à la consommation, autorisation pour l'avenir de rations plus abondantes.

Mais la cause la plus grande du déficit dont souffre la France est encore le blocus britannique qui prive le pays de 60 % des ressources en corps gras et notamment de l'huile provenant des arachides du Sénégal.

(Voir la suite en cinquième page.)

Qu'en sera-t-il des relations franco-allemandes ?

M. Pierre Laval a rencontré M. Adolphe Hitler pendant un séjour de celui-ci en France

BERLIN, 22. — Le D.N.B. communique :

Pendant un séjour en France, le chancelier Hitler a reçu M. Pierre Laval, vice-président du conseil des ministres français. M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères de Reich, assistait à l'entretien.

L'importance des négociations

L'agence Telepress écrivait hier à propos des déplacements de M. Laval à Paris :

Au sujet de ces déplacements, les rumeurs les plus hasardeuses circulent dans les milieux plus ou moins informés de la capitale provisoire de la France. Mais la seule chose que l'on puisse avancer sans risque d'erreur est que la négociation franco-allemande, actuellement en cours, dépassant largement le problème du retour partiel ou définitif du gouvernement français à Paris (ou dans la région) et s'insérant dans un problème plus vaste d'organisation européenne est extrêmement important.

Ceci dit, la gravité du sujet, la qualité exceptionnelle des personnalités qui y participeraient directement et le désir formellement exprimé par ces personnalités exigent actuellement une prudence ou au moins une réserve qui ont leur éloquence propre. Le vice-président du conseil nous confiait récemment son désir d'un contact avec les Allemands « qui décident ». On peut en tout cas affirmer que c'est désormais chose faite et l'on estime, en général, que la semaine qui s'ouvre peut être décisive.

Le nouveau président du Club alpin suisse



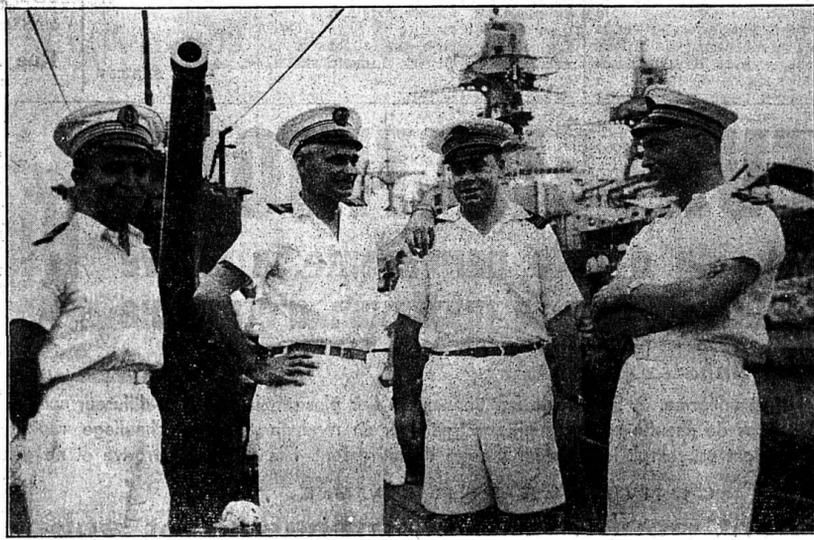
L'assemblée des délégués du C.A.S. réunie dimanche à Glaris, a élu son nouveau président central en la personne de M. Rudolf Campell, de Pontresina, alpiniste réputé

Le général Antonesco va se rendre à Rome

BUCAREST, 22 (Stefani). — Le chef d'Etat roumain, le général Antonesco, se rendra prochainement à Rome sur l'invitation du « duce ». Le général Antonesco a annoncé lui-même son voyage aux correspondants des journaux italiens par la déclaration suivante :

Je serai heureux d'exprimer mes sentiments de fidélité et de confiance dans la commune civilisation romaine, directement au grand peuple italien et à son grand condottiere, me rendant dans la Rome éternelle pour répondre avec orgueil à l'honneur que votre « duce » a fait à la nation roumaine et à moi-même, m'invitant dans la ville des Césars.

Après les combats navals de Dakar



L'état-major du sous-marin français «Beveziers» qui torpilla le cuirassé anglais «Resolution» devant Dakar

SELON LES INFORMATIONS DE SOURCE BRITANNIQUE

Durant la journée d'hier, les raids allemands sur Londres furent réduits en raison du brouillard

Mais le communiqué allemand assure que la capitale et le sud de l'Angleterre ont continué à être bombardés

LONDRES, 22 (Reuter). — Les raids allemands de mardi débutèrent par des attaques sur les villes côtières du sud-est de l'Angleterre par des avions isolés cherchant à se dérober rapidement au feu des batteries terrestres après avoir lâché leurs bombes. Celles-ci causèrent dans quelques cas des dégâts à des habitations et firent quelques victimes, et dans d'autres ne provoquèrent aucun dégât matériel, étant tombées dans des champs et des jardins.

Les nuages bas favorisèrent les manœuvres furtives de ces assaillants, qui n'osèrent toutefois pas s'aventurer plus avant dans le pays, où ils se seraient inévitablement trouvés en face des chasseurs britanniques. Tel fut le cas dans l'après-midi, lorsque venant en plus grand nombre et volant en formation, les appareils allemands furent interceptés presque aussitôt par de gros groupes de chasseurs qui les mirent en fuite sans qu'ils aient pu pénétrer sur la région londonienne.

Les attaques de mardi ont eu lieu sur une petite échelle dit le communiqué anglais

LONDRES, 22 (Reuter). — Le ministère de l'air communique :

Les attaques ennemies sur l'Angleterre mardi eurent lieu sur une très petite échelle. Quelques raids isolés furent effectués dans la matinée par des avions ennemis volant isolément sur plusieurs villes de la côte du sud-est. Quelques dégâts furent causés. Des maisons furent démolies dans deux villes. Quelques personnes furent tuées ou blessées. Dans l'après-midi, une formation d'avions ennemis franchit la côte près de Dungeness. Elle fut promptement interceptée par de fortes escadrilles de chasseurs britanniques et ne put pas pénétrer dans la région londonienne.

Les rapports reçus jusqu'à présent indiquent que cette attaque n'a produit que très peu de dégâts, bien que quelques bombes aient été jetées sur une ville du sud-est.

Des raids anglais sur la Manche

BERLIN, 22 (D. N. B.) — Des avions britanniques ont tenté de bombarder le 21 octobre des navires marchands allemands naviguant dans la Manche, mais ils furent repoussés par le tir efficace de la D. C. A. de ces bateaux et des vaisseaux de guerre se trouvant dans le voisinage. Les aviateurs britanniques durent jeter leurs bombes en mer. Quant aux navires allemands, ils poursuivirent leur voyage sans avoir subi de dégâts.

Des incendies font rage au nord de la Tamise

BERLIN, 22 (D. N. B.) — L'aviation allemande s'est livrée à de nouvelles attaques sur des objectifs militaires depuis hier matin dans le sud de l'Angleterre. On apprend à propos des raids de la nuit dernière que deux grands incendies font toujours rage sur la rive nord de la Tamise, à l'endroit où celle-ci forme une grande boucle. Les incendies qui ont éclaté dans le nord de Londres n'ont pu être encore éteints.

De nombreux navires ancrés dans les ports français ont été atteints

LONDRES, 22 (Reuter). — Le service d'information du ministère de l'air annonce qu'au cours d'une série de raids diurnes effectués lundi le long de la côte française, des bombes furent jetées sur des péniches et navires de guerre ancrés dans le port de Boulogne-sur-Mer.

Un gros cargo fut atteint par une bombe de fort calibre. Les docks de Gravelines furent également atteints. Un des bombardiers britanniques aperçut ensuite, à 4 milles au large de Dunkerque, un convoi de 12 à 15 navires chargés d'armes et escortés de canots-torpilleurs.

Les navires ouvrirent le feu sur le bombardier, mais le pilote parvint à soustraire son appareil au feu ennemi et à lâcher ses bombes parmi le convoi. Deux vaisseaux furent littéralement soulevés. L'un d'eux donna bientôt très fortement de la bande. Avant de repartir, le bombardier arrosa de balles de mitrailleuses le convoi désorganisé.

(Voir la suite en dernière dépêche)

AU SUD DE LA MER ROUGE

Un détachement de torpilleurs italiens endommage un croiseur anglais et coule six paquebots après un violent combat

QUELQUE PART EN ITALIE, 22 (Stefani). — Communiqué du Q. G. des forces armées italiennes :

Pendant la nuit du 21 octobre, nos torpilleurs sont sortis dans le sud de la mer Rouge pour rechercher un gros convoi ennemi, fortement escorté par des croiseurs et des contre-torpilleurs, qui avait été précédemment signalé par les avions en reconnaissance. Vers minuit, un détachement de nos torpilleurs découvrit le convoi et attaqua plusieurs unités à la torpille, malgré les réactions violentes des croiseurs et des contre-torpilleurs de l'escorte. Peu après le premier combat, un autre détachement de torpilleurs italiens attaqua le convoi, en particulier les contre-torpilleurs de l'escorte. Un troisième détachement attaqua à son tour le convoi, parvenant lui aussi à torpiller quelques vapeurs. A la suite de cette action, un violent combat nocturne s'engagea entre torpilleurs et les forces supérieures de l'escorte.

Le combat se prolongea jusqu'à l'aube. A ce moment, l'un des croi-

seurs ennemis du type « Sydney », de 8000 tonnes, se présenta sous le tir de la défense côtière de la marine italienne d'une des îles du sud de la mer Rouge. Le croiseur fut rapidement encadré du tir efficace de la batterie côtière. Atteint à plusieurs reprises et gravement endommagé, le croiseur fut forcé de se retirer en marchant très lentement. Il fut aperçu ensuite au large en difficulté et immobile pendant que les autres unités anglaises arrivaient à son secours.

A la suite de ces diverses actions, six paquebots ont été coulés et d'autres gravement endommagés. Malgré de durs contacts, un seul de nos torpilleurs a été atteint par le feu des croiseurs ennemis. Bien qu'ayant subi de graves avaries, le torpilleur parvint à se réfugier sous la protection des batteries côtières de la marine de guerre italienne. Les pertes de l'équipage sont légères. A l'aube, le convoi ennemi fut encore attaqué par l'aviation italienne qui engagea le combat avec la chasse ennemie, atteignant des avions du type « Gloster ».

Un violent séisme cause de graves dégâts en Roumanie

Le tremblement de terre a été ressenti aussi en Turquie

La population de Bucarest a été prise de panique

BUCAREST, 22 (D. N. B.) — Un tremblement de terre a été ressenti mardi matin, vers 8 h. 40, à Bucarest ; il parait avoir causé des dégâts sérieux en Moldavie.

Les lignes téléphoniques ont été mises à mal dans bien des régions. Des églises et maisons se sont écroulées à Buzau et à Jassy. Le gymnase de Barlad n'est plus que ruines. Il en est de même du bâtiment des postes à Vaslui. Les édifices ont également subi des dommages dans d'autres villes. A Braïla, deux débardeurs furent grièvement blessés par des matériaux tombés d'une grue.

Selon les constatations faites par l'observatoire de Bucarest, le séisme a duré près d'une heure. La population, prise de panique, descendit dans les rues de Bucarest, le bruit ayant couru qu'une seconde secousse sismique se produirait vers midi.

En Turquie aussi, le séisme a été ressenti

ISTAMBOUL, 22 (D. N. B.) — On mande de Smyrne qu'un violent tremblement de terre a été ressenti la nuit dernière dans les environs de la ville. La secousse a duré quarante secondes et n'a causé que peu de dégâts. On craint toutefois que ceux-ci ne soient plus sérieux dans d'autres régions.

A LOUER
A louer à l'Évole
Premier étage, magnifique appartement, cinq chambres, véranda, salle de bains installée, chambre de bonne, chambre à donner, jardin. Très belle situation. Libre tout de suite pour cause de décès.
Deux mois de location et chauffage gratuits.
S'adresser à l'Étude D. Thüchard, notaire, Bevaix, téléphone 6 22 22.

PESEUX
Superbes logements, ultime confort, vue, trois pièces, garage. Prix avantageux. Ernest JOHO, Chansons 6.

APPARTEMENT
A louer Parc 103, au deuxième. S'adresser Parc 78.

A louer à l'ÉCLUSE, dès le 24 octobre ou pour époque à convenir, appartement de trois chambres et dépendances et, dès le 24 décembre, appartement de quatre chambres et dépendances.
S'adresser Étude Haldmann, avocat, faubourg de l'Hôpital No 6.

Bel appartement
moderne, de trois pièces, chauffage général. S'adresser au concierge, rue du Manège No 4, Neuchâtel.
PARCS : magasin avec 2 dévantes, ou pour atelier.
MOULINS : 1 chambre et cuisine, 3 chambres et cuisine. Grand local pour atelier. S'adresser Étude G. Etter, notaire, Serre 7.

A LOUER
pour le 24 SEPTEMBRE ou époque à convenir
RÉSIDENCE: Bel appartement de cinq pièces, tout confort.
PARCS: Bel appartement de trois chambres.
FOURRIÈRES: bel appartement de trois ou quatre pièces, bain, central.
Étude Ballod et Berger, tél. 5 23 26.

APPARTEMENT
de quatre pièces à louer, au centre de la ville. S'adresser Temple-Neuf 6, 1er.

Appartement
de quatre pièces, chauffage central, bain balcon. S'adresser Vieux-Château 28, 2me.

A louer pour le **24 juin 1941**
à personnes aimant la tranquillité, soigneuses et stables, dans maison privée à proximité du train et de la ville (côté est) un 1er étage confortable de trois pièces ensoleillées, terrasse, chambre de bain, jardin, magnifique situation. Chauffage général, service d'eau chaude et de conciergerie. — Adresser offres écrites à L. M. 493 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer **beau logement**
quatre chambres, confort. — P. Jaccard, Bel-Air 10, Téléphone 5 27 57.

CHAMBRES
Jolie chambre, central. — Seyon 2, 3me, maison P. K. Z.
Grande chambre non meublée, indépendante. S'adresser Beaux-Arts 21, 1er étage. *

SERRIÈRES
Jolie chambre indépendante, à louer. S'adresser Batteux 10, 1er, après 18 heures.

Saint-Blaise On cherche à louer pour tout de suite **APPARTEMENT moderne** (cuisine et deux ou trois chambres). Adresser offres écrites à S. B. 487 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Ateliers de mécanique de précision à Genève
cherchent pour entrée immédiate ou à convenir des **mécaniciens-outilleurs**
mécaniciens-tourneurs
mécaniciens - ajusteurs
(moyenne et petite mécanique)
Ecrire lisiblement en indiquant places occupées et prétentions de salaire, sous chiffre O. 9010 X., à Publicitas, Genève. AS 1576 G

Electricien-mécanicien
diplômé est demandé par la Compagnie du Chemin de fer et Auto-Transports du Val-de-Ruz, à Cernier. — Etre citoyen suisse, âgé de 22 à 28 ans au maximum. Compétent pour occuper la fonction de chef d'atelier et de garage. Qualifié pour l'entretien et les réparations de voitures motrices électriques et camions automobiles. Les postulations écrites doivent être accompagnées de références, certificats originaux, livret militaire et certificat médical. Délai d'inscription: 10 novembre 1940.
Entrée en fonction: 1er janvier 1941. P8351N
On demande un **jeune garçon** pour aider aux travaux de campagne et à la vigne. Offres à Jaquemot fils, Bellevue s/ Boudry.

ON CHERCHE
place d'employé expéditeur, magasinier, voyageur (introduit dans boulangeries-épiceries). Excellents certificats à disposition. Eventuellement prendrait gérance, dépôt, ou achèterait, paiement comptant, commerce pouvant prouver chiffre d'affaires par comptabilité. — Adresser offres écrites à B. L. 474 au bureau de la « Feuille d'avis ».

Jolie petite chambre. Moulins 38, 3me, à droite.

DEMANDES A LOUER
Personne seule cherche **petit logement**
d'une chambre et cuisine. Adresser offres écrites à B. T. 498 au bureau de la Feuille d'avis.
Dame seule cherche à louer un **petit logement**
d'une chambre et cuisine ou, à défaut, une chambre non meublée, pour tout de suite. Faire offres écrites sous chiffres H. S. 490 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille
fidèle et de confiance, cherche place dans famille ou commerce. Hedy Tännler, Hohfluh-Brünlig.

Bonne sommelière
parlant les deux langues cherche place pour tout de suite. Tél. 20 11, Fribourg. P 183-3 F

bon domestique
capable et de confiance, connaissant tous les travaux de campagne et le voiturage avec un cheval.
Faire les offres écrites sous chiffre C. Z. 484 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune nurse
expérimentée, aimant beaucoup les enfants, cherche emploi dans famille, home ou clinique. Faire offres à Mme Belperrin, rue Haute 27, Colombier, laquelle donnera tous renseignements.

DEM. D'EMPLOIS
CARTES DE VISITE
au bureau du journal

On cherche, pour jeune fille de 16 ans, **place**
dans bon ménage
(vie de famille).
Adresser offres à E. Bossert, pasteur, Benken (Bâle).

JEUNE FILLE
fidèle et de confiance, cherche place dans famille ou commerce. Hedy Tännler, Hohfluh-Brünlig.

Jeune fille
ayant déjà été en service, cherche place dans ménage simple, mais soigné, pour se perfectionner dans tous les travaux du ménage.
Maria Bill, Gempenach près Châtelres.

Bonne sommelière
parlant les deux langues cherche place pour tout de suite. Tél. 20 11, Fribourg. P 183-3 F

AVIS DIVERS
Leçons de piano
par professeur diplômé. Prix modérés. Ecrire à Mme Jeanneret, 3 a, rue de l'Orangerie, Neuchâtel. *

PRÊTS
même sans caution, aux meilleures conditions. Service prompt et sérieux.
INLAND BANK S. A.
Agence de Lausanne
Lion d'Or 4. Tél. 37412

Incomparable
FOURNEAUX EN CATELLES
Economie de bois
Température agréable
J'AHMANN
MAITRE POELIER constructeur
PARCS 78
POTAGERS «SARINA»
CALORIFÈRES

REX du 23 au 29 octobre
JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE: GRANDES MATINÉES à 15 heures
UN NOUVEAU ET GRAND FILM D'AVENTURES ET D'ÉMOTIONS
MADELEINE CAROLL dans «Comte de Monte-Cristo»
le célèbre «Comte de Monte-Cristo»
LE MYSTÈRE DES 39 MARCHES
L'héroïne de «J'étais une espionne» dans «Comte de Monte-Cristo»
Une grave et fascinante affaire d'espionnage
SENSATIONNEL! — PALPITANT! — CAPTIVANT!

Graphologue
Etude du caractère, difficultés, réussite. Analyse 3 fr. en timbres-poste, plus port. Indiquer nom, date de naissance.
M. Jean, Vernayaz (Valais).
— Etudiante donne à prix minime

leçons de français
pour débutants. S'adresser à Mme Caracini, Pourtalès 3. *

Université de Neuchâtel
FACULTÉ DES LETTRES
Cours libre du Dr G. Richard, privat-docent
Quelques aspects de la psychanalyse
Tous les mercredis à 18 h. 15
Première leçon, le mercredi 23 octobre, à l'Amphithéâtre des Lettres. — Inscriptions au secrétariat de l'Université.

Fonds Pestalozzi
Assemblée générale, mercredi 23 octobre, à 18 h. au collège de la Promenade (salle No 2)
ORDRE DU JOUR: 1. Procès verbal; 2. Rapport du caissier; 3. Rapport des vérificateurs de comptes; 4. Nominations statutaires; 5. Divers.

THEATRE DE NEUCHÂTEL
20 h. 30 Mercredi 30 octobre 20 h. 30
Le président Haudecœur
Quatre actes de Roger FERDINAND
Mise en scène de Jean HORT
Décors d'Alex. MATTHEY
par la Compagnie Jean HORT
avec MM.
Jean HORT - Robert HARNOLD - A. TROUSSEL - Pierre CHEVALLEY - Sacha PITOEFF
Mmes France VILLARS - Claude ABRAM - Lucie AVEYNEY - Jacqueline FEYLER
C'EST UN SPECTACLE DE FAMILLE
que chacun peut voir
Location « Au Ménéstrel » ou le soir au théâtre
Téléphone 5 14 29

Mlle Monnard
PROFESSEUR DE DANSE
CALLISTHÉNIEN, GYMNASTIQUE
3, Beaux-Arts Tél. 5 20 38

PROFESS. MÉDICALES
MADEMOISELLE
ROSE SIMMEN
MASSEUSE-PÉDICURE
Rue du Bassin 10
Tél. 5 26 25 *

ASSOCIATION SUISSE DE PÉDICURE
Pédicure
Mme Ch. BAUERMEISTER
diplômée E. F. O. M. à Paris
1er Mars 12, 1er. Tél. 6 10 82

LAMÉ
GILLETTE BLEUE

La lame Gillette Bleue symbolise les barbes parfaites. Elle réunit toutes les qualités que les hommes attendent - et à juste titre - d'un produit Gillette: le meilleur acier affilé aux tranchants les plus vifs; l'économie que garantissent ses longs services. Achetez dès aujourd'hui un paquet de lames Gillette Bleue. Soyez donc de ces milliers d'hommes qui, dans le monde entier, grâce à Gillette, s'assurent les barbes les plus parfaites qu'il soit possible d'obtenir.
fr. 2.- le paquet de 10

S'ADAPTE SUR TOUS LES RASOIRS GILLETTE

SA 4105 Z

RADIATEUR ÉLECTRIQUE
en acier, avec émulsion d'huile permanente, a trouvé le problème du chauffage avec le maximum d'économie

Quelques points d'avantages imbattables:

1. Chauffage rapide et uniforme.
2. Service de fonctionnement des plus simples.
3. Table-diffuseur comme table s'adaptant sur le radiateur et corps de chauffe spécialement construit pour un rendement et un chauffage rapide au ras du sol.
4. L'émulsion d'huile dont est rempli le radiateur y reste définitivement. Elle est non corrosive et ne gèle pas.

CONTROLÉ PAR L'A. S. E.

Chauffage permanent pour bureaux, magasins et appartements

Exposition et vente au premier étage à **l'Hôtel du Soleil, Neuchâtel** Place Purry Tél. 5 25 30
ENTRÉE LIBRE

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Au tour de Marion!
ROMAN
par Claire et Line Droze 33

— Non? reprit la veuve, après tout, cela ne m'étonne pas, je sentais que les actions Jacques baisaient. Pauvre Jacques! Un garçon charmant. Enfin, il voyagera; les colonies, le bled, les chameaux! C'est passionnant... J'ai toujours désiré voyager en Afrique: la chaleur me ferait peut-être fondre!

— Non, non, s'écria Gaëtan du Boisvert, qui aimait les « belles femmes ». Nous ferons plutôt une croisière en Norvège.

— Je crois justement qu'il y a un départ pour la Scandinavie à la fin de mai... Elle ajouta quittant les fjords: — Donc... qui remplace Jacques? Je sais, c'est le blond. Je croyais que c'était le fiancé de Marie-Louise Audegrois. Encore une méprise! Eh bien! il paraît charmant aussi. Qu'importe!

Mme Hamelin put enfin parler: — C'est un garçon de valeur.

— Très sympathique, approuva le général.
— Oh! oui... lui. Sa mère et sa sœur me plaisent moins.
— Ah! vraiment? Elles sont désagréables?
— Très aimables, au contraire. Mme de Kermario doit être désintéressée. Il y a là une fortune énorme avec laquelle la nôtre ne peut rivaliser. Mais, je ne les trouve pas dans notre genre.
(Mme Hamelin ne savait pas que Mme de Kermario désirait tant marier son fils, et ne pas le voir quitter l'usine que seul il pouvait mener.)
Mme Polo-Darbey s'exclama: — Elle n'épousera pas sa belle-mère et sa belle-sœur! Alors Marion reste à Paris, Antoinette aussi?
— Mais oui, dit le général d'un air lamentable.
— Que veux-tu, mon ami, c'est impossible autrement, Bernard ne peut quitter Paris maintenant, il y est trop pris.
Mme Hamelin parlait vite, les mois semblaient se bousculer, sa voix douce devenait presque rude. Toïnon était son bras droit, se séparant d'elle la désespérait.
— Notre Colombière nous paraît bien grande, reprit le général, Toïnon, Claude et Marion savaient la faire petite.
Le comte du Boisvert, aimable, se tourna vers le général:

— Mais il me semble que vous avez une fille mariée dans l'Orléanais?
— La maison de la vigne est de l'autre côté de la route, en face de la Colombière, expliqua Mme Polo-Darbey.
— Evidemment, mais ce n'est pas la même chose.
— A propos, comment va Claude? La générale se redressa dans sa bergère, et dit d'un air tant soit peu mystérieux:
— Elle est légèrement fatiguée. Elle est obligée de faire beaucoup de chaise longue...
Un petit silence suivit cette déclaration vague. Tout le monde avait compris. La générale semblait réfléchir, depuis qu'elle savait Claude souffrante elle échafaudait un plan. Elle le dévoila tout d'un coup:
— Je trouve que les habitants de la vigne seront bien à l'étroit l'an prochain. On ne peut éternellement entasser les berceaux au second étage. C'est très mauvais pour les enfants de manquer d'air.
Elle affirma ceci d'un ton sans réplique. Mme Polo-Darbey plissait les yeux, le général regardait sa femme comme on contemple une bouée de sauvetage.
— Notre Colombière est si vaste! reprit Mme Hamelin, ainsi l'ancien logis avait été installé d'une façon très agréable par Bernard et Toïnon. Claude se mit à l'aise.

— Je vois cela d'ici, dit la veuve, vous allez reprendre votre jeune ménage. Cette malheureuse Madeleine Brévent va se retrouver seule à la maison de la vigne. On perd toujours ses fils et l'on garde ses filles!
— Oh! répondit ingénument Mme Hamelin, la maison de la vigne est si près de la Colombière, elle pourra voir les enfants tous les jours!
La porte s'ouvrit, Antoinette, Bernard et Marion parurent. Ils se jetèrent dans les bras de Mme Polo-Darbey; en la voyant avec le comte à cette heure tardive, ils avaient tout deviné. Il y eut une véritable explosion. La « fiancée » prit Marion à part:
— Je suis la première à vous féliciter!
— Oh! Madame! Il est encore si tôt...
Elle souriait, si adorable avec sa robe d'organdi vert d'eau qui froilait le tapis et qui était transparente, et fraîche, et jeune, comme le printemps. Elle allait retrouver son prince Charmant, elle était radieuse, tout l'eût fait rire ce soir-là. En la regardant, le général et Mme Hamelin se demandaient s'il fallait regretter Jacques. Marion allait épouser son rêve. Pourquoi demander autre chose? Jacques, déjà, entraînait dans le passé, Joël entraînait Marion vers l'avenir.
Mme Polo-Darbey s'était assise à

côté de Toïnon qui étalait sa robe de tulle noir sur le canapé.
— Comment, Toïnon? en noir, pour un bal?
— Cela fait plus duègne, expliqua la jeune femme qui était enchantée d'accompagner sa sœur à cette soirée dénommée par elle: soirée de déclaration officielle.
— Il est vrai, ajouta Mme Polo-Darbey, que le noir vous va très bien. Ah! ma chère Toïnon, je vous ai mariée sans le vouloir et vous me rendez la pareille, sans le faire exprès non plus... puisque c'est ici que j'ai rencontré Gaëtan!
Antoinette se souvenait très bien de « l'entrée » du comte du Boisvert au jour de la générale, trois mois plus tôt. Elle se réjouissait que la veuve eût, connu, ici-même, le successeur de feu Polo-Darbey. Le général avait amené le comte du Boisvert comme Mme Polo-Darbey avait fait venir Bernard.
— Vous aurez une pendule ou un bronze, souvenirs classiques, déclara celle-ci. Quant à mon gérant, je lui ferai également un cadeau, car il a eu une excellente idée en me consultant de louer mon toit à la Société du Gruyère de la bonne vache!
Le comte approuva:
— Comme vous avez raison, Guillemette!
Antoinette, Bernard et Marion se regardèrent. Ils avaient oublié que

leur bonne amie s'appelait Guillemette. La même leur gaie traversa leurs yeux. Vraiment, Mme Polo-Darbey portait ce nom léger? Il était guilleret comme elle, après tout, et gai comme son esprit. Mais Polo-Darbey faisait plus boule et seyait à son physique à merveille. Guillemette Polo-Darbey, c'était bien là leur amie. Quelle impression donnerait au Boisvert? Cela grimait comme un peuplier, c'était jeune et effilé, et moins rebondissant que Polo-Darbey, mais cela donnait une très bonne idée de force et de solidité!
Toutes ces sottises erraient au fond des yeux de Marion, derrière le front lisse de Toïnon, et au delà du sourire fin de Bernard!
— Alors, reprit Mme Polo-Darbey toujours hilare, il paraît qu'on parle d'un autre neveu?
— Une nièce! Une nièce! crièrent presque Antoinette et Marion qui appréciaient le calme de Dors-tout-le-temps.
Tout le monde se mit à rire, et Mme Polo-Darbey déclara, avec son brio habituel, que le quatrième héritier Brévent serait un baryton! Au milieu des protestations, Marion se leva:
— Il est dix heures...
(A suivre.)

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion de leur perte si cruelle, Madame Louis ROSSI-DIGIER, Madame et Monsieur A.-W. VUILLEUMIER prient tous leurs amis et connaissances de trouver ici l'expression de leur plus sincère reconnaissance.
Neuchâtel, le 22 octobre 1940.

Madame Albert CLOTU-FAVARGER et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans ces jours de deuil.
Cormaux, le 22 octobre 1940.

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale: Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

ENCHÈRES

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 24 octobre 1940, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville:
 Un lot lingerie et costumes pour dames et enfants; blouses, jaquettes, robes laine; chaussettes et bas laine et coton; robes de chambre; pantalons pour enfants; blouses écruées pour hommes; vestons d'été et pantalons pour hommes; bavettes caoutchouc; camisolles pour boulangers; sacs à dresser pour pâtisseries; un lot chaînes-cadenas pour vélos; un lot savonnères caoutchouc; supports pour fers à repasser; cravates; articles de mercerie; un bureau-ministre chêne; un classeur à rideau; une table de machine à écrire; tables; deux fauteuils moquette; une bibliothèque vitrée, deux portes; rideaux; chaises de jardin; un parasol de jardin; un aquarium; chaises, tableaux; un lot étuis de bain ainsi que de nombreux autres objets.
 La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Les enfants, même accompagnés de leurs parents, ne sont pas admis dans le local d'enchères.

OFFICE DES FAILLITES:
 Le préposé: A. HUMMEL.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeubles

Vente définitive

Le JEUDI 28 NOVEMBRE 1940, à 15 heures, Salle de Justice, à Saint-Blaise, les immeubles ci-après, appartenant à la Société Immobilière rue du Temple S. A., société anonyme ayant son siège à Neuchâtel, seront vendus par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang. Ces immeubles sont désignés comme suit au CADASTRE DE SAINT-BLAISE
 Article 2170, plan folio 4, No 381, à Saint-Blaise, bas du village, place de 28 m.
 Article 2260, plan folio 4, Nos 404 et 421, à Saint-Blaise, bas du village, habitation, place, jardin, verger de 1103 m.
 Pour une désignation plus complète, comme aussi pour les servitudes concernant ces immeubles, l'extrait du registre foncier pourra être consulté en même temps que les conditions de vente.
 Estimation cadastrale: Fr. 50.600.—
 Estimation officielle: Fr. 29.000.—
 Assurance des bâtiments contre l'incendie: Fr. 44.980.—
 Les conditions de la vente, QUI SERA DÉFINITIVE et aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 13 novembre 1940.
 Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'Office soussigné, jusqu'au 5 novembre 1940 inclusivement, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà échuë ou dénoncée, au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne sont pas constatés dans les registres publics.
 Devront être annoncées dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien, et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le Code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle, même en l'absence d'inscription au registre foncier.
 Donné pour trois insertions à sept jours d'intervalle dans «La Feuille d'avis de Neuchâtel».
 Neuchâtel, 14 octobre 1940.

OFFICE DES POURSUITES:
 Le préposé: A. HUMMEL.

IMMEUBLES

FONTAINEMELON

A vendre ou à louer

MAISON FAMILIALE, en excellent état d'entretien, de cinq chambres, cuisine, dépendances, chauffage central, jardin d'agrément et de rapport de 600 m. Entrée à convenir. — S'adresser à Me Paul Jeanneret, notaire, à Cernier.

maison locative

AVEC MAGASIN ET GARAGE. S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat.

A Boudry

A vendre maison locative, de cinq logements, toutes dépendances, gaz, électricité, jardin de 1354 m². Exceptionnel: 38.000 fr. — S'adresser: Château 13, 1er, Neuchâtel.

L'INTERMÉDIAIRE

Neuchâtel

VOUS DESIREZ:
 Acheter ou vendre un immeuble
 Remettre ou reprendre un commerce
 Régler amiablement n'importe quel litige
 ADRESSEZ-VOUS A
 L'INTERMÉDIAIRE
 Seyon 6 - Tél. 5 14 76

A VENDRE

Pommes de terre

du Val-de-Ruz, jaunes et blanches, à Fr. 18.— les 100 kg. rendues à domicile. — Charles Jeanneret, fils, Montmolin.

A Lausanne à remettre tout de suite (cause circonstances imprévues)

magasin d'horlogerie atelier de rhabillages

bien situé. Bonne marche. Peu de frais. Unique, moderne. — Ecrire sous chiffre OF 9279 L. à Orrell Füssli-Annonces, Lausanne, AS 16594 L

Meubles G. MEYER
 vous invite à visiter son choix formidable en grands et petits meubles, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. *

Vacherins de la vallée de Joux,

Fr. 3.10 le kg.
 en boîtes de 800 gr.
 en moyenne

ZIMMERMANN S. A.

A vendre tout de suite, pour cause imprévue, excellent

radio

Faire offres écrites sous chiffres P. L. 489 au bureau de la Feuille d'avis.

N'oubliez surtout pas, à l'approche des fêtes... pour rejoindre votre intérieur... que

Meubles G. MEYER
 reprend vos vieux meubles en acompte sur des neufs. Tous renseignements gratuits faubourg de l'Hôpital 11. Téléphone 5 23 75. Neuchâtel. *

Fourrures

Grand choix de 7/8 - 3/4 et manteaux longs depuis 160.—. Renards véritables depuis 40.—. Argentés du Canada. Reprise de manteaux usagés. Cadeaux à tout acheteur — Envois à choix P 12-9 Yv.

Réparations-Transformations

Prix modérés
 Mme R. Glan-Ferrari-Bonjour, place Pestalozzi 10, au 2me. Yverdon - Tél. 9.61.

porcs

de trois mois et demi. — S'adresser à André Kohler, Valangin.

MAMANS!

Vos fillettes aussi doivent être habillées chaudement. Pour faciliter votre choix, nous avons fait toute une vitrine

d'articles d'enfants

ROBES, MANTEAUX, JUPES, BLOUSES, toutes les grandeurs et tous les prix.

Manteaux depuis 19.50
 Robes depuis... 5.75

VOIR NOTRE VITRINE SPÉCIALE
 Rue Saint-Honoré



SA 3358 B
 A vendre
fourneau
 marque «PRÉBANDIER». — S'adresser Plan 10, 1er étage.

A vendre
fourneau catelles
 bon état, 100x85x45 cm. Port d'Hauterive 42.

RADIOS

en parfait ordre de marche, provenant d'échange, à prix avantageux, livrés avec garantie par RADIO-ALFA, Ch. Remy, Neuchâtel, Seyon 9 a. Tél. 5 12 43.



Pour des
LUNETTES
 confortables et solides, adaptées avec soin et à un prix raisonnable, adressez-vous à

Martin LUTHER
 Opticien - spécialiste
 Place Purry 7 - Neuchâtel



Baillod s. A.



Baillod s.a.

Au Tonneau

Moulins 19 - Tél. 5.24.17
 Mme JACOT
 le litre
Malaga vieux
 Fr. 2.20 et 2.40
Vermouth
 Fr. 2.—, 2.20 et 2.30
 En bouteilles et en chopines
 Verre à rendre
 Timbres E. N. et J. 5 %

Pendant les longues soirées... avec des amis, une fine goutte de

vin du Valais

fait plaisir. Livraison en caissettes assorties de 12, 24, 30, 50, 60 bouteilles. Demandez prix et conditions à Ed. Collin fils, case postale 17600, Corcelles sur Neuchâtel.



Pour militaires comme pour civils
 plus de fatigue, soulagement IMMÉDIAT avec notre nouveau support plastique, très souple, très léger et bon marché
 CONSEIL GRATUIT les mercredis et vendredis

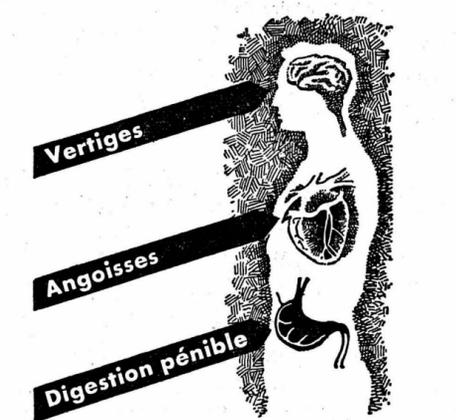
J. Kurth
 Neuchâtel

1 machine à coudre 100 possibilités



Applications variées:
 boutonnières
 ourlets à coquille
 rapiécages
 Ourlets élastiques
 broderies
 reprisage de bas etc.
 Seule machine Zig-Zag qui se fabrique en Suisse

HENRI WETTSTEIN
 GRAND'RUE 5 - SEYON 16 TÈL. 5 34 24



sont des symptômes de l'artériosclérose. Commencez donc à temps une cure d'Arterosan
Arterosan
 Dans les pharmacies à fr. 4.50 et fr. 11.50.
 SA 3349 B



bourelets joints pour fenêtres



POTAGERS ET FOURNEAUX à bois et à gaz de bois
 Constamment 30 à 40 appareils en magasin. Demandez prospectus et visitez notre exposition. Livraison franco partout.

Beck & Cie

Les grands magasins de fer de la Côte

DEMANDES à ACHETER

J'achèterais
vélo d'homme
 freins tambour, chromé, à l'état de neuf.
 Adresser offres écrites à V. H. 491 au bureau de la Feuille d'avis.
 On demande à acheter un bon

potager
 d'occasion à trois trous. Adresser offres à Jean Gutknecht, à Vallamand-dessus.
 On cherche d'occasion belle

poussette
 moderne ainsi qu'un **pousse-pousse** complet en parfait état. Adresser offres écrites à P. P. 492 au bureau de la Feuille d'avis.

Antiquités

J'achète meubles, bahuts, sièges, glaces, tableaux, gravures, livres, dessins, argenterie, faïences, étains, cuivres.
E. FAUCHARD
 Terreaux 2 Tél. 5 28 06

Chiffons

propres sont achetés par la Fabrique des Cycles Allegro. Usine du Mail Neuchâtel
TÈL. 5 15 80
 pour vendre ce que vous avez de trop: meubles, etc.

SEMAINE SUISSE

Favorisez les industries nationales

Par des achats judicieux faits en temps opportuns nous pouvons vous offrir des articles essentiellement suisses à des prix très avantageux

A notre rayon de BAS

<p>BAS soie rayonne, maille fine, pied renforcé, teintes mode 1.75 et 1.35</p> <p>BAS soie rayonne, entièrement diminué, nuances nouvelles 2.60 et 2.25</p> <p>BAS ROYAL soie naturelle, maille très fine, toutes teintes mode 2.85</p> <p>BAS fil et soie, article très recommandé, toutes teintes 1.90 1.65 1.35</p> <p>BAS fil et soie, entièrement diminués, coloris mode 3.50 2.90 2.70</p>	<p>BAS soie rayonne, maille envers, ent. diminué, semelle renforcée, tons nouveaux 3.45 2.75 2.50</p> <p>BAS Yvonne, article très solide, bout double, teintes nouvelles 3.20</p> <p>BAS laine et soie, belle qualité, coloris nouveaux 3.50 et 2.30</p> <p>BAS de laine, côte 1/1 décatés, beige, gris, brun, noir 2.95 2.60 2.25</p>
--	--

Voyez nos vitrines «SEMAINE SUISSE»

Spécialité de rideaux
L. DUTOIT-BARBEZAT
 Rue de la Traille 9 Neuchâtel Magasin au 2^{me} étage

Pour la confection de vos RIDEAUX GRAND CHOIX EN **TULLES - FILET MARQUISETTES** Échantillons sur demande

Cette Marque

GARANTIT L'ORIGINE SUISSE DE L'IMPRIMÉ

NE DEMANDEZ PAS un horaire

DEMANDEZ LE RAPIDE

En vente partout 60 centimes 60 centimes

JULES BLOCH

NEUCHÂTEL

Angle rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

Regards sur l'actualité, chez nous et ailleurs

L'AGRICULTEUR ALLEMAND ET LA GUERRE

La part importante prise par la paysannerie du Reich dans la lutte contre le blocus

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Le premier dimanche d'octobre était, avant la présente guerre, le jour de la paysannerie allemande. De tous les points cardinaux, les agriculteurs arrivaient en foule sur le Bückeberg, dans la Basse-Saxe, pour y entendre la bonne parole nationale-socialiste que leur prodiguait leur «führer», le ministre Walther Darré.

Cette année, en raison des événements, les festivités ont été supprimées et le message officiel est réduit à une courte proclamation du ministre précité, remerciant les paysans du Reich de l'effort accompli et les invitant à le poursuivre jusqu'à la victoire finale. Voyons un peu ce que fut cet effort en comparant la situation actuelle à celle de 1914/1918 et en mesurant rapidement le chemin parcouru pendant ce quart de siècle.

DE LA GUERRE MONDIALE...

La déclaration de guerre d'août 1914 avait trouvé l'Allemagne fortement préparée au point de vue militaire, mais dépourvue de toute organisation économique propre à parer aux effets d'un blocus éventuel. Non seulement aucune réserve de matières premières ou de denrées alimentaires n'avait été constituée, mais on n'avait prévu aucune mesure pour développer ou simplement maintenir la production agricole indigène. Et pourtant les avertissements n'avaient pas manqué ! Par suite de l'accroissement considérable de la population les importations avaient passé, de 1880 à 1913, de 5 % à près de 25 % de la consommation annuelle de produits de première nécessité. Ce n'est qu'en 1917, après trois ans de conflit, que le gouvernement dut, sous la pression des événements, se décider à prendre des mesures draconiennes pour restreindre la consommation et augmenter la production. Il était trop tard. Si grand était le déséquilibre qu'il n'y eut que 25 % de 1913, c'est du 40 % qu'il fallut s'efforcer de récupérer sur le garde-manger populaire. On créa ainsi un état de sous-alimentation qui devait avoir raison de la force de résistance pourtant reconnue de la nation allemande. L'effondrement de l'arrière entraîna la capitulation militaire, et les spécialistes fixent à 763,000 le nombre des décès dus à une alimentation insuffisante.

A L'AVÈNEMENT DU NATIONAL-SOCIALISME

Ces souvenirs sont encore à la mémoire de tous les « plus de trente ans » et contribuèrent largement à faire accepter sans réclamation les nombreuses restrictions décrétées par le nouveau régime dès son accession au pouvoir. Ces restrictions faisaient toutes partie d'un plan général destiné à empêcher, quoi qu'il arrive, une répétition de la tragique situation qui marqua la fin de l'autre guerre. En voici l'essentiel :

- a) Constitutions de réserves substantielles.
- b) Rationalisation de la production dans le sens autarcique.
- c) Loi sur les successions agricoles pour empêcher le morcellement excessif des terres.
- d) Désendettement de l'agriculture.
- e) Politique de contrôle des prix garantissant au paysan un revenu suffisant tout en protégeant le consommateur contre les hausses illicites.
- f) Lutte contre la dépopulation des campagnes et propagande en faveur du retour à la terre.
- g) Limitation de la consommation de certaines denrées.

Les résultats de cette politique à longue vue, à laquelle restera attaché le nom du ministre Darré qui en fut l'inspirateur et l'organisateur, ne se firent pas attendre. Bien qu'amputée par le traité de Versailles du 14 % de ses terres cultivables, l'Allemagne arrivait à couvrir ses propres besoins dans une proportion sans cesse croissante, passant de 66 % en 1926 à 75 % en 1932 et à 83 % en 1939, sans pour autant cesser de renouveler ses stocks. Les plans anglais d'obtenir une décision rapide en affamant le peuple allemand s'en trouvèrent déjoués.

CONDITIONS D'EXÉCUTION DIFFICILES

Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que les conditions dans lesquelles ils furent obtenus étaient particulièrement défavorables. Le manque de main-d'œuvre se faisait sentir avec une acuité double d'une pénurie de chevaux et de tracteurs. Il fallut faire appel à la jeunesse hitlérienne et à toutes les organisations masculines et féminines susceptibles de fournir une partie des bras nécessaires à la rentrée des récoltes, sans compter des milliers de prisonniers de guerre et d'ouvriers étrangers, italiens, tchèques, polonais et slovaques pour la plupart. Enfin l'armée mit, dans toute la mesure de ses disponibilités, des chevaux et des tracteurs à la disposition des agriculteurs dans le besoin et s'efforça de libérer le plus grand nombre de paysans pour la saison des grands travaux.

Un autre sujet d'inquiétude est le manque de certains engrais qui pourrait, s'il venait à se prolonger, avoir sur la fertilité du sol des conséquences regrettables. Alors que les engrais à base de potasse peuvent être obtenus sans difficulté, ceux à

base de phosphate sont quasiment introuvables, l'Allemagne étant coupée de presque tous les fournisseurs étrangers et les produits de remplacement ne pouvant être livrés à une cadence suffisamment accélérée.

QUELQUES CHIFFRES

Malgré tous ces contretemps, et grâce à la discipline observée par les paysans du Reich, les résultats obtenus peuvent être considérés comme très encourageants. La culture des plantes oléagineuses, dont on sait l'importance dans l'économie moderne, a connu un essor prodigieux. Alors que la superficie des champs de colza et de navettes avait baissé, au cours des cinquante années qui précédèrent l'avènement du régime, de 133,000 à 5100 hectares, ce chiffre était déjà remonté à 62,000 en 1938 et doit atteindre 200,000 cette année. La culture des légumes, d'autant plus recherchés que la consommation de la viande et d'autres denrées est sévèrement limitée, a quintuplé dans l'ensemble et même décuplé dans certaines régions, dans le cercle de Munich par exemple.

Selon des estimations officielles effectuées au mois d'août, la récolte des céréales se montera, pour tout le territoire de la Grande-Allemagne

à l'exception des régions occupées à l'est et du Protectorat de Bohême et de Moravie, à 24,6 millions de tonnes, ce qui représente un recul de 2 % environ sur la moyenne des années 1934/1938. Les mêmes statistiques supputent la récolte des pommes de terre, cet aliment national outre-Rhin, à 60 millions de tonnes et celle des betteraves à sucre à 20 millions, ce qui représenterait un gain respectif de 5 millions et de 1,3 million de tonnes par rapport à 1939.

Dans le commerce du lait également certains allègements peuvent être envisagés. L'augmentation de 2 pfennigs par litre accordée aux paysans par le maréchal Göring a eu pour effet d'élever de 15 % la quantité de lait mise sur le marché, cependant que l'obligation pour toute personne âgée de plus de quatorze ans de ne consommer que du lait écrémé se traduisait par une amélioration d'un tiers de la production du beurre.

Ainsi, à l'aube de cette seconde année de guerre, est-il permis d'écrire que la situation de l'Allemagne s'est légèrement améliorée au point de vue alimentaire et que, sans être brillante encore, elle lui permet d'envisager l'avenir avec une certaine confiance.

Léon LATOUR.

L'Eglise du Temple, l'une des quatre églises rondes d'Angleterre a subi les effets du bombardement

On sait maintenant que la chapelle de l'Inner Temple, à Londres, a subi des dégâts lors d'un récent bombardement. Quartier général de la baroque, le temple comprend des jardins et des bâtiments dont un ou deux remontent au temps des chevaliers du Temple. Ce fut jadis le centre en Angleterre, de l'Ordre des Templiers. L'ordre ayant été dissous en 1312, le domaine revint à la Couronne ; il passa plus tard aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean qui louèrent une partie des bâtiments à des représentants de la magistrature, et, depuis cette époque lointaine, le Temple est resté le siège des hommes de loi.

L'église du Temple, ou chapelle de Sainte-Mary, est la plus grande des quatre églises rondes d'Angleterre. C'est en 1185 que fut consacrée cette nef circulaire entourée de piliers de marbre, mais les autres parties de la construction remontent à 1240. On y voit des tombeaux, parmi lesquels celui de James Howell, qui le mérite de publier, en 1642, le premier guide du voyageur sur le continent.

Le cimetière voisin renferme une pierre tombale rappelant le souvenir de l'écrivain Oliver Goldsmith, auteur — entre autres — du « Vicaire de Wakefield », et qui fut inhumé là en 1774.

La vie dans les Balkans

LE PAYSAN BULGARE

Le correspondant d'Italie au « Journal de Genève » écrivait récemment à ce journal une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

La Bulgarie est le pays du monde où les agriculteurs sont proportionnellement les plus nombreux. Dans le royaume du tsar Boris, sur un kilomètre carré de terre cultivable, 116 personnes vivent de leur condition de paysans, alors qu'au Canada, pour la même étendue, il n'y en a que 11, aux Etats-Unis 17, en Angleterre 30, en France 48, etc.

Or, par surcroît, le Bulgare est un travailleur endurant et opiniâtre. Il n'est d'ailleurs pas slave pur sang ; la race tartare ou finnoise prédomine généralement en lui. C'est ainsi qu'aucun mysticisme, aucun « tolstoïsme » ne le travaille ; et autant le moujik que j'ai connu en Ukraine est tour à tour gai et mélancolique, paresseux et travailleur, pieux et sacrilège, exalté et apathique, passant instinctivement d'un extrême à l'autre, autant le paysan bulgare est au contraire dans sa vraie nature, modéré, discipliné, d'un équilibre complet.

D'autre part, le Russe est généralement l'insouciance même ; il vit au jour le jour : il est la cigale. Le Bulgare est une véritable fourmi, car son esprit est avant tout utilitaire et sa nature essentiellement réaliste. C'est pourquoi, comme paysan, il a la passion de la terre. Le « mir », ce communisme terrien d'essence asiatique, n'a jamais fleuri dans ses villages. Le Bulgare n'a jamais connu au cours des âges que la propriété privée et c'est l'intérêt direct, concret, positif qui le guide avant tout. Il faudrait que des paysans bulgares parcourussent un jour la campagne bulgare. Devant les carrés et les rectangles des prés, des champs et des vignes délimités et soigneusement cultivés, ils diraient : « Ce n'est pas l'Orient, c'est un peu du Gros de Vaud ou quelque val de l'Argovienne... »

Montez d'ailleurs sur le Vitoche, ce mont élevé qui domine la capitale : le plateau de l'Isker s'étend à vos pieds retourné, labouré et semé jusque dans ses moindres recoins. Et juste à l'endroit où se trouvait encore en 1878 une petite bourgade turque, un village, Sofia élève au milieu d'un réseau étendu de larges avenues les coupoles dorées de ses cathédrales, les masses imposantes de ses gares, hôtels, théâtres et écoles.

Je me souviens de m'être trouvé un jour en tête-à-tête avec un maire du versant méridional des Balkans ; pendant plus d'une heure il ne cessa de me dire l'amour de ses administrés pour leurs champs, leur goût

du travail : c'était dans son village à celui qui se lèverait le plus tôt. La formule du salut bulgare, « kak'ti e rabota » (Comment va ton travail ?) trahit d'ailleurs d'une façon originale l'intérêt que chacun porte, en ce pays, à son activité.

A côté de cela, d'une sobriété admirable, à se contenter le plus souvent, toute une journée, de pain noir, d'oignons et de piments, d'olives et de fromage de brebis, le tout arrosé d'eau et de café. (De nos jours encore, à Sofia, toute une génération de vieux Bulgares, ayant cependant fortune assurée, se contente le soir de pain et de lait caillé.) En été une tranche de pastèque (melon d'eau) suffit à étancher sa soif ; si bien que des villages entiers de plusieurs milliers d'âmes ne possèdent aucun cabaret, et le café seul (un café à la turque : un dé à coudre) est offert au voyageur.

A la noce de la fille d'un président de conseil, où se trouvaient réunis des centaines de paysans, je n'ai constaté aucun cas d'ébriété, bien que la bière fût à discrétion. J'ai habité en revanche pendant une année dans un village de la Petite-Russie et pas une semaine ne s'est passée sans que j'aie rencontré des ivrognes.

Tel est le paysan bulgare : rude, endurant, sobre, patient, économe et dur au travail.

Communiqués

« L'ennemi dans la maison »

Ce film intéressant, qui sera présenté jeudi à l'Armée du salut, a un caractère à la fois éthique et évangélique. L'histoire se déroule en Suisse, au milieu de ses plus beaux paysages. Elle démontre d'une manière saisissante les funestes conséquences de la mauvaise littérature qui suggère les moyens efficaces pour échapper au danger. Chasser l'ennemi de la maison avant que l'irréparable soit accompli.

Un film dédié à la jeunesse, qui viedra nombreuse ce soir-là.

« Farinet » ou « L'or dans la montagne »

Le Centre d'éducation de Neuchâtel inaugure mercredi 23 son activité d'hiver par un spectacle magnifique. A grands frais, il a fait venir de Zurich et de Berne : film, appareil et opérateur, afin d'annoncer ses séances publiques par un film de grande classe. En effet, « Farinet » est tourné d'après un roman de notre grand écrivain romand Ramuz et la musique est écrite par un non moins renommé compositeur suisse, Honegger. De plus, tout le monde se passe en Valais dans des paysages splendides et qui font de ce film une œuvre grandiose. Chacun voudra voir cette production, suisse par les auteurs de l'histoire, de la musique et par les sites admirables où se déroule toute l'action.

NOUVELLES SUISSES

A Genève, une femme meurt d'émotion en entendant les sirènes

Mme veuve Célestine Raban, 69 ans, Française, demeurant à Genève, qui, souffrant du cœur, avait déjà eu de sérieuses malaises lors des précédentes alertes aériennes, ainsi qu'on pu en témoigner ses voisins, a été trouvée morte à son domicile. Inquiétés de ne pas l'avoir vue sortir, les voisins avisèrent la police, qui fit ouvrir la porte. Mme Raban était morte dans son lit, et tout donne à penser que le décès a été provoqué par le saisissement que lui aura causé l'alerte de dimanche soir.

Le général Guisan a célébré lundi son 66^{me} anniversaire

Le général, né le 21 octobre 1874 à Mézières, a eu lundi ses 66 ans. Il a reçu à cette occasion des témoignages de confiance.

La mort de l'ancien directeur de l'hôpital de Lausanne

A Lausanne, lundi, est décédé subitement, dans sa 61^{me} année, M. Jules Nicoud, qui fut du 1^{er} mars 1929 au 30 septembre 1939 directeur de l'hôpital cantonal. On sait que c'est notre ancien confrère Rod. Rubattel qui lui a succédé.

Un hommage français à la mission humanitaire de la Suisse

Après avoir rendu hommage à la beauté de la Suisse, Guy Mazeline écrit dans « Le Journal » que notre pays est celui du constant effort.

Citons-le :
Parce qu'il est rarement en repos, le Suisse n'oublie pas la peine d'autrui. Parce qu'il a sous les yeux tant de magnificence et de richesse, il ne peut rester insensible aux scènes de la guerre voisine ou lointaine. Il a cette sorte de bonté active qui lui a fait dire à presque tous les pays du monde, en 1864 : « Créons des sociétés de secours aux blessés et réunissons-les sous l'emblème de la croix rouge ». Il a cette bonté vigilante, qui vient, ces jours-ci, de lui faire organiser dans son pays une journée au bénéfice des enfants victimes de la guerre. Il a dit : « Envoyez-moi vos bambins éprouvés. Je les nourrirai, je les soignerai. Ils n'ont plus de famille, mais ils ont la Suisse. J'ai été épargné lorsque la guerre s'est déchaînée sur l'Europe. Je me dois de penser à ceux qui souffrent. »

Une telle pensée n'est-elle pas accordée au paysage opulent et fort où vivent ces hommes pleins de fierté, de générosité et de bravoure. Ce trait moral est à la ressemblance du trait ferme que trace la montagne sur le ciel pur. La Suisse a plus de soixante lacs. Le Suisse a toujours quelques pièces dans sa poche pour celui que le malheur abat. Il vit dans une gigantesque décor derrière lequel, bien souvent, la mort est tapie.

Il vit dans la lumière la plus transparente du monde, et il rêve que cette lumière soit répandue à profusion aussi bien sur les continents que dans les esprits.

Sérieux, positif, ayant la passion de son pays et des actes virils, il aime tirer à la carabine et il aime donner à son prochain.

Ces montagnes, ces torrents, ces pâturages trouvent mêlés et souvent confondus les Français, les Allemands et les Italiens. Sur ces hauteurs où souffle le vent, souffle aussi un esprit de concorde et d'union qui n'a jamais donné que de beaux exemples.

Aux temps où l'Europe était monarchique, la Suisse, déjà, était une république admirable et florissante. Elle s'est gouvernée elle-même et a progressé sans cesse comme un corps d'athlète que conduit une pensée.

Ne fallait-il pas le souligner une fois de plus dans les heures que nous vivons ? La Suisse, avec cette journée organisée par elle pour les enfants malheureux, vient de se rappeler à notre gratitude et à notre souvenir.

Elle continue de jouer son rôle dans le monde enveloppé d'orage, le rôle de la bonté. Elle tente encore de rendre navigables — comme le Rhône et comme le Rhin — ces courants tumultueux où nous voilà jetés. Ces louanges rempliront les Suisses de confusion. Faisons en sorte de nous en montrer dignes.

Le grand concours hippique de la Chaux-de-Fonds



Cette grande manifestation hippique qui comportait sept courses d'obstacles, dont le championnat suisse des sous-officiers, a obtenu dimanche, par le nombre important de cavaliers et chevaux inscrits, un grand succès. Voici le capitaine L. Decailler, de Berne, qui a remporté l'épreuve de puissance progressive.

Le Club alpin s'est réuni à Glaris

GLARIS, 21. — Samedi et dimanche a eu lieu à Glaris l'assemblée annuelle du Club alpin suisse (C.A.S.). Cent septante-trois délégués représentaient 74 sections qui groupent en tout 29,300 membres. Dans son discours d'ouverture, M. Spring, président central, architecte à Olten, a communiqué aux membres le décès du professeur Rodolphe Zeller de Berne, fondateur du Musée alpin à Berne. Après avoir adopté les comptes et le rapport annuel, l'assemblée a passé à l'examen du budget. A ce propos, une proposition de la Section Uto a été acceptée. La cotisation annuelle à la caisse centrale a été maintenue à 6 francs, mais une somme doit être prélevée au budget pour réduire ou même annuler la cotisation annuelle de membres méritants qui se trouvent dans une situation difficile. Les subventions suivantes ont été acceptées pour les constructions des cabanes du club : 10,000 fr. à la section des Diablerets pour la cabane Mountet ; le 45 % (au maximum 11,000 fr.) des frais de construction d'une nouvelle cabane au Balmhorn par la section Altels et le 40 %, au maximum 6000 fr. à la section Hoher Rohn pour la transformation de la cabane Albigna.

L'assemblée a désigné la section Bernina à Saint-Moritz, pour diriger les affaires du club durant la

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Un groupement neuchâtelois de l'Association des Suisses rapatriés

Les Suisses rapatriés habitant Neuchâtel se sont réunis dimanche matin au Palais Rouge pour un nombre de vingt-six. La section neuchâteloise a été définitivement constituée et son président est M. Gustave Borel, directeur de la Société de navigation. Le vice-président est M. Robert DuPasquier.

Plumes Redis 136 portent REDIS en relief

HEINTZE & BLANCKERTZ BERLIN

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

A propos d'un concert en préparation

Nous relations samedi que la Société chorale et l'Orphéon travailleront en commun cet hiver. Les deux sociétés prépareront un concert où elles exécuteront « Le Laudi » d'Hermann Suter, cantique d'adoration et d'action de grâce pour sol, chœurs, voix de jeunes garçons, orchestre et orgue.

Le nouveau directeur de l'Académie française

L'Académie française vient de procéder au renouvellement trimestriel de son bureau. Elle a choisi pour directeur l'amiral Lacaze et pour chancelier M. Abel Bonnard.

Un livre par jour

La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux

par le Dr G. Richard
Le docteur Richard a eu l'heureuse idée de faire imprimer la leçon d'ouverture du cours libre de psychanalyse donné par lui à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

C'est, en quelque vingt-deux pages, un clairvoyant aperçu de ce domaine si vaste et si riche qu'est la psychanalyse.
On lira avec intérêt cette brochure qui met à la portée de tous l'étude d'une question si haute et si difficile à la fois. (Payot, Lausanne.)

LIBRAIRIE

« LECTURES DU FOYER »

Le sommaire de cette semaine est particulièrement riche :
— Un problème de l'heure : Le ventre de l'armée, deux pages richement illustrées.
— La suite du roman « Lella ». — « Savez-vous ? », une colonne qui intéressera tout le monde. — « Recommencer à zéro ». — « Berlin, une capitale en guerre », deux pages d'actualité brûlante par le Dr M. Aeschlimann. — « Les robes du mannequin », une grande nouvelle de M. Epyu. — « Comment on devient parachutiste », deux pages intéressantes de R. Dumas. — La suite du second roman « Après la nuit ». — Jacques et Jacqueline, une nouvelle sentimentale de M. Mathévon. — Madame la lune et ses Messieurs les astres, la chronique hebdomadaire d'Aldebaran.

LES ALMANACHS
Le véritable « Messenger boiteux de Berne et Vevey » pour 1941
Le « Messenger boiteux » pour 1941 mérite, plus que jamais, d'être lu et conservé car il est un fidèle mémorial de la triste période que nous venons de vivre. (Klausfelder S.A., Vevey.)

Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, inform. 12.55, chansons de Jean Tranchant. 13.20, La flûte enchantée de Mozart. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., communiqués. 18.05, pour la jeunesse. 18.55, piano. 19.15, inform. 19.25, micro-magazine. 20 h., œuvre de Fauré et Dédouat de Sevrac. 20.15, critique littéraire. 20.35, concert par l'O.S.R. 21.30, La belle lumière de Schubert. 21.45, inform.

Télédiffusion : 11 h. (Genève), émission matinale. 12.30, polkas. 12.55, conc. varié. 17 h. (Bâle), musique de chambre. 18 h. (Genève), communiqués. 18.05, pour la jeunesse. 18.55, pour leurs petits doigts. 19.25, micro-magazine. 20 h., disques. 20.15, le Tribunal du livre. 20.35, conc. symph. par l'O.S.R. 21.30, « La belle lumière » de Schubert. 21.45, inform.

BEROMUNSTER : 11 h., émission matinale. 12.40, conc. par le R.O. 16.30, pour Madame. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour les enfants. 18.30, musique populaire suisse. 19.10, disques. 19.25, « Roméo et Juliette », de Sutermeister.

Télédiffusion : 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40 (Zurich), conc. par le R.O. 16.30 (Berne), pour Madame. 17 h. (Bâle), musique de chambre. 18 h. (Berne), pour les enfants. 19.10 (Zurich), disques. 19.25 (Zurich), « Roméo et Juliette », de Sutermeister.

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.40, chansonnettes. 13.10, conc. par le R.O. 17 h., musique de chambre. 19.10, conc. par le R.O. 20 h., orchestre de danse. 20.20, trois grands pionniers du travail suisse à l'étranger.

Télédiffusion : 12.40 (Lugano), chansonnettes. 13.10, conc. par le R.O. 19.10, extraits d'opéras italiens. 20 h., orchestre de danse. 20.20, trois grands pionniers du travail suisse à l'étranger.

Télédiffusion (prog. europ. pour Neuchâtel) : EUROPE I : 12.15, 13.15 (Berlin), conc. 15 h. (Stuttgart), conc. 17 h., musique populaire. 18.40 (Milan), musique variée. 20 h. (Berlin), conc. 21.20 (Lugano), danse.

EUROPE II : 10.30 (Toulouse), émission radiocolonnaire. 10.45, musique de chambre. 13.05, 14.45, conc. 15 h., émission littéraire. 15.45, théâtre. 16.45, conc. symph. 17.30, musique de chambre. 20 h. (Milan), conc. 20.40, conc. symph.

NAPLES I : 11.20, conc. 12.15, musique variée. 13.25, violon. 14 h., musique variée. 19.30, fanfare. 20.30, conc. varié. ROME I : 12.15, conc. varié. 19.30 et 20.40, conc. symph.

PRAGUE : 16.30, quatuor à cordes. 19.05, prog. varié. 19.55, cantate Votacka. 20.30, musique symph. SOFIA : 19 h., musique légère. 19.50, opéra.

Emissions de jeudi

SOTTENS : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., conc. varié. 18 h., communiqués. 18.05, cantate sur l'ère des restrictions. 18.15, conc. 18.30, revues et poètes. 18.35, sélection de « Mozart », de Sacha Guity et R. Hahn. 18.45, le français de quelques écrivains. 18.50, musique récréative. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., rondes et ballades de Jacques-Dalcroze. 20.25, les métamorphoses d'Ovide, fant. radioph. 20.50, un tour de chant. 21.05, le club des treize. 21.25, trio pour flûte. 21.45, inform.

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE FAIT DU JOUR

Période d'élections à Schaffhouse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Les événements actuels n'ont pas éteint toute vie politique dans les cantons suisses. Si les citoyens ont conscience que le temps n'est plus aux luttes de naguère, ils n'entendent pas être privés de leur droit de choisir leurs magistrats et leurs mandataires. Sous ce rapport, nos confédérés de Schaffhouse vont être gâtés puisqu'au cours d'une période de cinq semaines qui s'est ouverte dimanche, ils sont appelés à élire les membres du gouvernement, les députés au Grand Conseil, les autorités municipales, les juges et divers fonctionnaires. Les électeurs du chef-lieu seront même convoqués aux urnes chaque dimanche jusqu'au 24 novembre, pour les affaires cantonales et communales et ils devront y retourner le 1er décembre pour la votation fédérale sur la loi instituant l'obligation des cours militaires préparatoires. C'est mettre évidemment à rude épreuve le zèle civique du souverain.

Donc, dimanche dernier, le peuple de Schaffhouse devait désigner les cinq membres du Conseil d'Etat. Le gouvernement, arrivé au terme de ses fonctions, se composait de deux radicaux, deux agrariens et un socialiste. Quatre des anciens magistrats avaient accepté, une nouvelle candidature ; le cinquième, l'un des deux radicaux, se retirait de la vie publique et demandait aux électeurs de lui donner un successeur.

Les socialistes, qui constituent à Schaffhouse, depuis la disparition des deux partis communistes — celui qui obéissait à Moscou et celui qui était en opposition avec le Kremlin — constituent le plus fort des groupements politiques, revendiquaient le siège vacant. Les radicaux décidèrent de ne point le leur céder sans combattre et ils désignèrent un candidat.

Il y a quatre ans, l'extrême-gauche serait, sans doute, arrivé à ses fins, car le parti des paysans, sous l'impulsion de son secrétaire, M. Schmid-Ammann, ancien conseiller national, s'était attelé au char des « lignes directrices ». Lors des précédentes élections cantonales, il avait accordé tout son appui aux socialistes. Mais cette politique porta un sensible préjudice au parti et, les dernières élections fédérales montrèrent nettement aux agrariens schaffhousiens que les troupes ne suivent plus les chefs sur les sentiers du collectivisme. M. Schmid-Ammann, entre temps, était allé chercher sous d'autres cieux, un climat plus propice à ses théories et, aujourd'hui, le parti paysan de Schaffhouse a repris son entière indépendance. Il a donc décidé d'appuyer le candidat radical, M. Brühlmann, un juriste, qui s'est fait un nom dans le droit financier, contre M. Erb, directeur de l'assistance publique de la ville de Schaffhouse, qui avait été, il y a quelques années encore, un des plus actifs militants communistes.

La coalition bourgeoise, solidement cimentée cette fois, fit échec à la tentative socialiste et M. Brühlmann l'emporta par 6077 voix contre 4117 à son concurrent. La campagne donna une très forte majorité au candidat radical qui obtint même une centaine de voix de plus que M. Erb dans la ville de Schaffhouse, dont le maire pourtant est socialiste. Celui-ci, M. Bringolf, conseiller national, retrouvera-t-il sa majorité, l'un de ces prochains dimanches, lors des élections communales ? Le résultat du scrutin cantonal exige tout au moins qu'on se pose la question, bien que très souvent le citoyen n'obéisse pas aux mêmes considérations lorsqu'il s'agit de choisir un magistrat cantonal ou municipal. Et puis, la représentation proportionnelle qui oblige l'électeur à voter pour un parti et non pas pour un homme, n'a toutefois pas encore définitivement tué la vieille habitude de donner sa voix à un homme, indépendamment de ses opinions, et plus facilement encore, à un homme en place qu'on juge à ses actes plutôt qu'à son credo politique.

G. P.

A propos du rationnement du beurre

Une mise au point de l'office fédéral pour l'alimentation

BERNE, 22. — L'office fédéral pour l'alimentation communique : Avant même que fût décidée le rationnement du beurre, divers bruits circulaient dans le public d'après lesquels les nouvelles mesures à prendre par les autorités en vue d'assurer le ravitaillement du pays en lait et produits laitiers seraient en relation avec des exportations de beurre.

L'office compétent est en mesure de rappeler qu'aucune exportation de beurre n'a été prévue ou exécutée par suite d'arrangements commerciaux conclus, ni avec l'Allemagne, ni avec un autre Etat étranger.

Tout autre affirmation à ce sujet est contraire aux faits. Elle est de nature à créer des confusions et à occasionner de graves complications. Les autorités responsables ont, dans leur communiqué détaillé du 14 octobre, indiqué toutes les raisons qui, contre leur gré, ont entraîné le rationnement du beurre. Elles n'ont rien à ajouter à ces informations.

Une nouvelle hausse des combustibles liquides

Le prix de la benzine porté à 75 centimes

BERNE, 22. — Le service fédéral du contrôle des prix communique ce qui suit :

Une nouvelle hausse des prix des combustibles liquides est devenue nécessaire, étant donné le changement survenu dans les conditions d'importation, mais surtout du fait du dernier renchérissement des frais de transports fluviaux et terrestres. A partir du 23 octobre à 0 h. (soit dès minuit du mardi 22 au mercredi 23 octobre), le prix actuel de la benzine prise à la colonne distributrice subira une hausse de 8 c. et sera par conséquent porté à 75 c.

A la même date, les prix de l'huile de chauffage, du dieseloil, du white-spirit, du pétrole et de l'essence légère roumaine augmenteront également. Les nouveaux prix de vente de ces produits seront fixés par le service fédéral du contrôle des prix.

L'emploi des carburants liquides de remplacement

BERNE, 22. — L'office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail vient d'édictier deux ordonnances, l'une sur l'emploi des carburants liquides de remplacement, l'autre sur les générateurs et appareils pour carburants de remplacement. Ces deux ordonnances doivent assurer l'unité désirable dans l'emploi des carburants de remplacement et les moyens de se les procurer, ainsi que protéger autant que possible le marché de ces produits contre toute activité nuisible aux propriétaires de véhicules à moteur.

L'ordonnance concernant l'emploi des carburants liquides de remplacement interdit de livrer, de prendre en livraison, de mélanger et d'employer, pour alimenter des moteurs, des carburants liquides de remplacement, tels que l'alcool éthylique (trois-six, alcool à brûler, alcool absolu), l'alcool méthylique, l'alcool butylique, les cétones, la paraldéhyde, l'acétate de méthyle et d'autres produits qui pourraient, le cas échéant, être employés comme carburants liquides de remplacement.

La société coopérative « Petrola » pour l'approvisionnement du pays en carburants et combustibles liquides est seule autorisée à additionner, selon les instructions de la section de la production d'énergie et de chaleur, des carburants de remplacement à la benzine. Le mélange obtenu par la « Petrola » est soumis en toutes ses parties, à l'égal de la benzine non mélangée, aux prescriptions sur le rationnement. Dans les cas douteux, la section de la production d'énergie et de chaleur décidera si tel ou tel produit est soumis à l'ordonnance. Les prescriptions sur l'attribution de benzine, de produits de la distillation de la benzine et d'hydrocarbures benzéniques pour les usages techniques et industriels ne sont pas touchés par l'ordonnance.

Une ordonnance fédérale concernant les générateurs et appareils pour carburants de remplacement

Quant à l'ordonnance concernant les générateurs et appareils pour carburants de remplacement, elle subordonne au régime de l'autorisation préalable l'achat, la vente, la construction, l'installation et le montage desdits générateurs et appareils. L'autorisation doit être demandée par l'acheteur ou l'auteur de la commande, par le fabricant si le générateur ou l'appareil n'est pas construit sur commande. La demande en sera faite auprès de la section de la production d'énergie et de chaleur sur la formule que celle-ci remettra à cet effet. La commande de générateurs et d'appareils de l'espèce prévue ne peut être exécutée que si l'auteur de la commande produit une autorisation. Des autorisations ne seront délivrées que dans la mesure où les différentes espèces de carburants de remplacement pourront vraisemblablement contribuer à l'approvisionnement du pays et que si les intérêts de l'armée et du trafic sont sauvegardés. Les autorisations pourront être subordonnées à des conditions et, notamment, à des prescriptions sur les types de générateurs et d'appareils à construire et sur les exigences minima auxquelles ils devront satisfaire. Les livraisons de carburants de remplacement se régleront constamment sur l'état de l'approvisionnement. Celui qui aura obtenu une autorisation n'acquerra pas de ce fait le droit de se faire livrer à volonté des carburants de remplacement. Les générateurs et appareils qui seront déjà en service lorsque l'ordonnance entrera en vigueur doivent être annoncés jusqu'au 31 octobre 1940 à la section de la production d'énergie et de chaleur.

Les deux ordonnances entrent en vigueur le 23 octobre 1940.

Voici les résultats des cavaliers n'ayant totalisé aucune faute : 1. Cap. Vitucci, Italie, sur « Fringuello IV » ; 2. Cap. Brinckmann, Allemagne, sur « Baron IV » ; 3. Lt Schmidt, Allemagne, sur « Element » ; 4. Major Hasse, Allemagne, sur « Litho » ; 5. Cap. Brinckmann, Allemagne, sur « Oberst II ». Viennent ensuite avec une faute : 6. Ptl Iklé, Suisse, sur « Exilé » ; 8. Cap. Mettler, Suisse, sur « Mainau ».

Carnet du jour
CINEMAS
Palace : Police mondaine.
Théâtre : Sa dernière carte.
Rex : Le mystère des 39 marches.
Studio : La mousson.
Apollo : La charrette fantôme.

Une nouvelle possibilité est offerte aux Suisses fixés en Alsace de regagner leurs foyers

BERNE, 22. — On communique officiellement que les réfugiés alsaciens et suisses se trouvant encore en Suisse et pouvant présenter la justification de leur domicile en Alsace-Lorraine, auront une nouvelle possibilité de regagner leur foyer le 28 octobre prochain. Seront ouverts :

- 1. Le point frontière Saint-Louis-Bâle-Lysbuchel, de 9 à 15 heures ;
- 2. Le point frontière Leimen-Fluh, de 9 à 12 heures ;
- 3. Le point frontière Roggenburg-Kiffis, de 9 à 12 heures.

Par l'ouverture de deux derniers points frontières, une possibilité est offerte aux paysans de rentrer chez eux avec leur bétail sans avoir à effectuer un grand détour. Les ressortissants luxembourgeois qui sont entrés en Suisse pour des raisons de santé pourront également franchir la frontière le 28 octobre pour se rendre en Alsace par Saint-Louis et de là regagner le Luxembourg.

L'utilisation de la récolte des pommes de terre

BERNE, 22. — L'office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

La récolte de pommes de terre approche de sa fin. Bien qu'ici ou là quelques variétés aient souffert du mauvais temps qui régna parfois, on peut en général considérer que la récolte est bonne. Un grand nombre de consommateurs ont déjà acheté les pommes de terre de table nécessaires pour leurs besoins d'hiver. Ceux qui l'ont omis jusqu'ici feront bien de mettre en cave, avant le commencement de l'hiver, les quantités de pommes de terre suffisantes pour leurs besoins jusqu'à la prochaine récolte à la condition qu'ils aient des locaux se prêtant à l'entassement.

Il est rappelé que l'ordonnance du 1er octobre 1940 interdit d'acheter, de vendre ou d'utiliser pour l'affouagement les pommes de terre des variétés suivantes lorsqu'elles sont mises dans le commerce avec la grosseur prévue pour les pommes de terre de table : Ackersegen, Voran, Jubel, Wohlmann et variétés semblables, ainsi que toutes les variétés de table précoces, mi-précoces et tardives. De même, il est interdit d'acheter, de vendre ou de mettre dans le commerce, quelle que soit leur utilisation, les pommes de terre non triées, c'est-à-dire comme elles sont ramassées. Ces dispositions demeurent en vigueur jusqu'à ce que l'approvisionnement en pommes de terre de table soit assuré. Les commerçants en pommes de terre doivent s'assurer de l'utilisation des pommes de terre vendues par leur entremise.

Ces derniers jours, une petite quantité de pommes de terre fourragères étrangères ont été importées et ont été livrées aux intéressés par l'entremise de leur fournisseur habituel. Il est probable que de telles pommes de terre pourront encore être importées. Des dispositions spéciales ont été prises en ce qui concerne l'achat et l'utilisation de ces pommes de terre, qui sont remises aux acheteurs par le syndicat d'importation.

Nous rendons attentif au fait que toute opération tendant à soustraire les pommes de terre à leur utilisation prescrite (commerce à la chaîne, etc.) est interdite. La provision de vente par wagons ne doit pas dépasser en tout (du producteur au consommateur) 60 c. par 100 kg. pour les pommes de terre de consommation et de 40 c. pour les pommes de terre fourragères indigènes.

LES SPORTS

HIPPISME

La fin du concours de Meran

Le concours de Meran s'est terminé lundi. A la tribune d'honneur avaient pris place de nombreuses personnalités, en particulier le ministre de Suisse, M. Ruegger, et notre attaché militaire, M. von Wattenwyl. La première des deux épreuves était le Prix d'adieux. Dans la première série (pour chevaux non placés), le pti Mylius sur « Lappa » a obtenu une troisième place et sur « Rainbow II » une cinquième place ; le cap. Mettler sur « Harmonieux » s'est classé neuvième. Dans la seconde groupe (pour chevaux placés), le cap. Musy, sur « Seigneur », a obtenu un prix.

Le concours principal était le prix du Roi et Empereur Victor Emmanuel. Trois cavaliers suisses ont participé à cette épreuve. Le pti Iklé sur « Exilé » a totalisé une faute. Le cap. Mettler sur « Mainau » a renversé une haie et le pti Mylius sur « Gloriosa » n'a pas été classé.

Voici les résultats des cavaliers n'ayant totalisé aucune faute : 1. Cap. Vitucci, Italie, sur « Fringuello IV » ; 2. Cap. Brinckmann, Allemagne, sur « Baron IV » ; 3. Lt Schmidt, Allemagne, sur « Element » ; 4. Major Hasse, Allemagne, sur « Litho » ; 5. Cap. Brinckmann, Allemagne, sur « Oberst II ». Viennent ensuite avec une faute : 6. Ptl Iklé, Suisse, sur « Exilé » ; 8. Cap. Mettler, Suisse, sur « Mainau ».

Des négociations économiques vont s'engager entre Vichy et Tokio

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Comme le prévoyait la convention franco-japonaise signée à Hanoï le 22 septembre dernier, des négociations économiques vont s'engager avec Tokio. Elles commenceront au début du mois prochain. La composition de la délégation française n'est pas encore arrêtée. Elle comprendra plusieurs hauts fonctionnaires et des experts qui doivent s'embarquer prochainement d'un port chinois à destination de la capitale nipponne.

Dès à présent, une mission japonaise est arrivée à Hanoï, dirigée par l'ambassadeur Matsumya. Elle doit conclure un certain nombre d'arrangements particuliers relatifs, écrit à ce sujet une plume autorisée, à des achats importants pour le compte du Japon de produits alimentaires et industriels tels que le riz et le caoutchouc. Elle examinera, d'autre part, les conditions dans lesquelles sera assurée la subsistance des troupes japonaises au Tonkin.

Enfin, on annonce de source pépète que le gouvernement français a décidé d'accorder l'autonomie douanière à sa grande possession

d'Extrême-Orient et par conséquent de dissocier à cet effet le bloc douanier franco-indochinois jusqu'ici en vigueur. Cette mesure permettra de consentir au Japon des tarifs préférentiels pour l'entrée de certains de ses produits qui serviront de compensation à ses achats en Indochine. Parallèlement, l'abaissement des droits limité au seul territoire de l'Indochine ne risquera pas de porter préjudice au commerce et aux industries françaises tant pour la métropole que pour ses autres possessions d'outre-mer.

Le conseil des ministres d'hier a adopté une série de textes modifiant et codifiant le régime des prix. Parmi les projets retenus au chapitre finances, on doit signaler celui destiné à réduire l'emploi des billets de banque, vraisemblablement par la généralisation des virements et des chèques.

En raison du deuil de la patrie, le travail ne s'arrêtera pas en France durant la journée du 11 novembre. Les cérémonies du souvenir seront malgré tout autorisées.

Le gouvernement français épure le pays du néfaste communisme

VICHY, 22. — Sur les instructions de M. Peyrount, ministre-secrétaire d'Etat à l'intérieur, le préfet de la Loire a fait procéder à de nombreuses perquisitions (au total 129) chez les principaux militants du parti communiste du département de la Loire. Ces perquisitions ont permis la saisie de nombreux et très intéressants documents. Cinq individus ont été inculpés. Septante ont fait l'objet d'un arrêté d'internement.

Une soixantaine d'arrestations à Marseille

MARSEILLE, 22. — Une vaste opération de police a été effectuée à Marseille. Une soixantaine de communistes ont été arrêtés. La plus grande discrétion est observée au sujet de cette rafle, mais il est probable que l'épuration de la grande cité méditerranéenne ne s'arrêtera pas là.

Après l'exécution de M. Companys

BARCELONE, 22 (Havas). — Durant son procès, M. Companys, ancien président de la généralité de Catalogne, qui a été exécuté le 15 octobre, avait rejeté sur M. Negrin la responsabilité de la prolongation de la guerre et de la levée des masses. Après que la sentence le condamnant à mort eût été confirmée au soir des débats, c'est-à-dire le 14, M. Companys fut autorisé à recevoir la visite de sa sœur et de son beau-frère, les seuls membres de sa famille résidant à Barcelone. Dans la nuit, il demanda l'assistance de l'aumônier de la prison, se confessa, communia et entendit l'office des morts. Le matin du 15 octobre, à 6 h. 20, il mourait courageusement.

* Chute d'un avion de transport en Yougoslavie. — Un avion de transport de la ligne Belgrade-Zagreb, a fait une chute pour une cause encore inconnue mardi vers 16 heures, après avoir fait escale à l'aérodrome de Bony, près d'Osijek. Trois des voyageurs et les deux membres de l'équipage furent tués. Sept

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE	
OBLIGATIONS	21 oct. 22 oct.
3 1/2 % Ol. Proco-Suisse	510. - d 515. -
3 % Ol. Jouigne-Eclép	448. - d 452. -
3 % Ville de Genève	120. - d 122. -
6 % Argentine ced.	40. - d 40. -
6 % Hispano bons	185. - d 185 1/2

BOURSE DE ZURICH	
OBLIGATIONS	21 oct. 22 oct.
3 % O.F.F. diff. 1908	97.40% 97.50%
3 % O.F.F. ... 1938	91.50% 91.70%
4 % Empr. féd. 1930	103.15% 103.15%
3 1/2 % Défense nat. 1936	100.50% 100.50%
3 1/2 % Déf. nat. 1940	101.25% 101.40%
3 1/2 % Jura-Simpl. 1939	99. - % 99.25%
3 1/2 % Goth. 1895 Ire h.	98.50% 99.15%

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS		21 oct.	22 oct.
Equc cant. vaudoise	545. -	545. -	545. -
Credit foncier vaudois	547.50	549. -	549. -
Câbles de Cossonay	1775. -	d 1775. -	1775. -
Chaux et cim. S. r.	390. -	d 390. -	390. -
La Suisse, eté d'assur.	2700. -	o 2650. -	2650. -
Canton Fribourg 1902	290. -	295. -	295. -
Comm. Fribourg 1887	12.25	12.25	12.25
Sté Bomande d'Elect.	82. -	81.50	81.50

BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS		21 oct.	22 oct.
Banque nationale
Credit suisse
Credit foncier
Sté de banque suisse
La Neuchâteloise
Cable elect. Cortallod	2715. -	2625. -	2625. -
Ed. Dubled et Cie	405. -	d 415. -	415. -
Ciment Portland	800. -	d 800. -	800. -
Tramways Neuch. ord.	100. -	d 100. -	100. -
Imm. Sandoz - Travers	150. -	d 150. -	150. -
Salle des concerts	250. -	d 250. -	250. -
Klaus
Etablissement Perronod
Zénith S. A. ord.	70. -	o 70. -	70. -
» privil.	85. -	o 85. -	85. -

BOURSE DE NEW-YORK

Cours des métaux à Londres et à New-York		(Clôture)	19	21
Londres: Etain	...	258.75	258. -	258. -
Or	...	168. -	168. -	168. -
Argent	...	23.43	23.43	23.43
New-York: Cuivre	...	11.75	11.75	11.75
Plomb	...	5.50	5.50	5.50
Zinc	...	7.25	7.25	7.25

LA GUERRE AÉRIENNE (Suite de la première page)

Les raids allemands sur la Grande-Bretagne

Le communiqué allemand

BERLIN, 22 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique : Pendant la journée du 21 octobre, les formations de combat ont bombardé Londres et d'autres objectifs importants du centre et du sud de l'Angleterre. De nombreux incendies ont éclaté à Londres. Dans la fabrication de moteurs de Leyland, à l'est de Liverpool et à deux autres entreprises d'armements, des halles de montage et de machines importantes ont été démolies.

Des campegments ont été atteints et sur certains aérodromes, les halles et des avions à terre ont été détruits. En outre, de grands réservoirs à pétrole, des installations de ports ont été bombardés avec succès. Au cours de l'attaque d'un convoi sur la côte est de l'Angleterre, un bâtiment de commerce de 3000 tonnes a été atteint d'une bombe lourde et il est probablement perdu.

Pendant la nuit du 22 octobre, les vols de représailles sur Londres et les attaques sur d'autres villes de Grande-Bretagne ont repris. Dans les installations militaires importantes de Birmingham, Coventry et Liverpool, des incendies et des explosions ont été constatés. La pose de mines devant les ports britanniques s'est poursuivie sans arrêt.

L'artillerie de la marine a de nouveau bombardé Douvres. Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, plusieurs vedettes anglaises ont mitraillé un patrouilleur. Ce dernier répondit, appuyé par les batteries côtières de la marine de guerre. Une vedette ennemie a été coulée, les autres ont fait demi-tour.

Pendant la nuit, des avions ennemis ayant pénétré au-dessus de l'Allemagne ont jeté quelques bombes sans causer de dégâts militaires.

Les raids de la R.A.F. sur le Reich entravés par le mauvais temps

LONDRES, 23. — Un communiqué du ministère de l'air dit que les attaques de la R.A.F. sur l'Allemagne ont été moins intenses la nuit dernière, en raison des conditions atmosphériques défavorables. Cependant, une vigoureuse attaque eut lieu sur les docks navals de Hambourg et il en résulta de nombreux incendies et explosions.

Parmi les autres objectifs se trouvent des usines de carburants synthétiques à Reisholz et Dusseldorf, des entrepôts de marchandises, des entreprises industrielles et des aérodromes. Un appareil britannique est dramant.

Quarante millions de bouches à nourrir (Suite de la première page)

Les difficultés économiques de la France

Qui dit pénurie d'huile, dit pénurie de savon et de fait, le savon est compris dans la liste des produits rationnés. Aux dernières informations, une nouvelle répartition serait envisagée : chaque mois, tous les Français toucheraient une « savonnette nationale » de 80 gr. contenant 30 % d'acide gras et pour les besoins ménagers (lessive du linge) un litre environ de lessive liquide.

Pour en terminer enfin avec cette revue des ventres serrés, il faut en arriver au sucre dont à peu près toute l'industrie se trouve en zone occupée. Usines détruites ou endommagées, récoltes perdues, il faut s'attendre cette année à une chute vertigineuse de la production de l'ordre de 80 à 90%, d'autant plus sensible que le pays se suffisait à lui-même en matière de sucre.

Jusqu'à l'automne prochain, aucune amélioration ne saurait devoir être espérée et c'est peut-être avec le rationnement des graisses et de la viande, le sacrifice le plus douloureux que devront consentir les Français.

Peu de pain, peu de viande, peu de beurre, peu d'huile, peu de sucre, voilà pour la ménagère les premières répercussions de la défaite ; elles ne sont pas négligeables dans un pays où la gourmandise était devenue une manière d'industrie nationale. Gaston GELTIS.

AVIS TARDIFS

Chapelle du Faubourg de l'Hôpital 39

ETUDES ÉVANGÉLIQUES
Ce soir, mercredi 23 octobre, à 20 h.
Étapes de la foi
et étapes de l'incrédulité
par M. F.-E. AUGSBURGER

CHAPELLE DES TERRAUX

CE SOIR, dès 20 h. 15
Concert de chant
par M. et L. MAURER

HEUTE MITTWOCH 15 UHR UND SONNTAG NACHMITTAG 17 U. 15
MARIKA RÖKK in
KARUSELL
Eine temperamentvolle Geschichte voll sprühendem HUMOR - SCHWUNG - TANZ U. MUSIK
PALACE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU JOUR LE JOUR

LA PÉNURIE DE COMBUSTIBLE

Chauffez-vous avec des briquettes de feuilles mortes que vous confectionnez vous-mêmes

La pénurie de combustible a posé sous un jour nouveau le problème des moyens de chauffage. Le charbon ? On en manque et les autorités le rationnent sévèrement. Le bois ? Le rationnement vient d'être aussi introduit pour l'achat de celui-ci. Les briquettes en papier ? Solution intéressante mais encore faut-il avoir constitué pas mal de stocks de cette matière pour fabriquer soi-même à domicile les précieuses briquettes que l'on mettra parcimonieusement dans la chaudière ou le calorifère.

Un de nos lecteurs nous informe aujourd'hui qu'il a découvert un moyen, qui n'est peut-être pas encore l'idéal, mais qui n'en constitue pas moins une solution intéressante parce qu'économique et pratique : les briquettes de feuilles mortes.

Celles-ci selon notre aimable correspondant, remplacent avantageusement les briquettes en papier.

Et voici la recette qu'il nous donne : Il suffit de ramasser des feuilles de hêtres ou de frênes bien sèches et si possible recroquevillées par la gelée. Il faut ensuite les faire tremper dans un récipient durant quelques jours, puis les presser avec une presse de magasin en y ajoutant des cendres dans la proportion de 10% du volume des feuilles compressées, afin que cette mixture soit suffisamment épaisse. Il est recommandé en outre de fixer la presse solidement. Il suffit enfin de laisser sécher le tout... et de l'utiliser.

Il paraît que le pouvoir calorifique de ces briquettes est excellent, supérieur même, dit-on, à celui des briquettes en papier.

Ainsi donc, amis lecteurs, procurez-vous des feuilles sèches, et chauffez-vous.

Un cambrioleur vaudois qui avait opéré à Neuchâtel, est condamné à neuf années d'emprisonnement

Le Tribunal criminel de Lausanne a condamné lundi à neuf années de réclusion, s'ajoutant à trois années de réclusion prononcées en mai dernier par le tribunal de police, ainsi qu'aux frais, Alexandre Decoppet, 48 ans, célibataire, spécialiste du vol avec effraction. De 1924 à 1939, il se rendit coupable de quarante-quatre vols ou tentatives de vol, dont 32 à Lausanne, le reste dans le canton de Vaud. Il a également opéré dans le canton de Neuchâtel, en particulier à la laiterie Stotzer ; la justice neuchâteloise s'était dessaisie de cette affaire au profit de la justice vaudoise.

LA VILLE

LES CONFÉRENCES

Adrien de Bubenber

Pour la plupart d'entre nous Adrien de Bubenber est une statue — celle de Berner — et un nom — le défenseur de Morat. Il était réservé à Mme Claire Nottaris, dans la remarquable conférence qu'elle fit lundi sous les auspices du Lycée, de nous révéler qu'il fut tout autre chose, une sorte de Coriolan suisse, se ruinant pour sa ville et ne recueillant qu'ingratitude, poursuivi par la haine des médecins qui ne peuvent comprendre la fougue et la violence de cette puissante nature. Certains traits de sa vie sont d'une grandeur épique : il était chassé du conseil lorsque sa ville s'adressa à lui, au moment du danger, pour lui confier le poste le plus dangereux. Comme un héros antique, il accepte d'oublier tout le mal que lui ont fait les siens, galvanise les énergies par son héroïque défense de Morat, permet aux Confrères d'accourir et de vaincre.

Généreux, prodigue même, il vend un de ses châteaux pour se rendre en Terre Sainte, car, au bout de ce long voyage, rayonnant un espoir, celui d'être armé chevalier. Et c'est la fin de sa vie, avec les humiliations, les déboires, qui font penser à la fin de la vie de tant de héros, de Scipion l'Africain, par exemple, dont la vieillesse fut également assombrie par l'ingratitude de la masse. Par quel paradoxe du destin fallut-il que Bubenber mourût excommunié et que le légat du pape exigeât que son cadavre fût jeté à la voirie ?

En attendant la conférence si bien construite, si pleine de sens et de finesse psychologique de Mme Nottaris, nous nous sommes rendu compte, une fois de plus, que l'histoire suisse était aussi intéressante que mal connue. Il conviendrait maintenant qu'on l'enseigne surtout en montrant ce que furent ces puissantes personnalités qui, peu à peu, construisirent notre pays, il conviendrait surtout de montrer que, au cours de l'histoire, la Suisse est parvenue à mettre sur pied un type de « démocratie différenciée », construit sur l'idée de canton, analogue à la cité antique et très supérieure à toutes les importations étrangères, parce que respectueux à la fois de l'égalité devant la loi et de la supériorité des intelligences.

L'idéologie de la révolution française a fait déjà assez de mal, elle semble tout à fait périmée. D'autres idéologies, parce que construites sur un homme et non sur une cité, n'ont aucune chance de durée ; le peuple suisse a l'immense privilège d'avoir, dans son histoire et dans son passé, les éléments de renouveau et de progrès.

Niveau du lac, 21 octobre, à 7 h. : 430.20
Niveau du lac, 22 octobre, à 7 h. : 430.18

VIGNOBLE

COLOMBIER

Une auto neuchâteloise contre un camion

Une collision s'est produite lundi peu avant midi au dangereux croisement rue du Sentier et route des Vernes.

Une voiture « Opel », conduite par un agent d'assurances de Neuchâtel, descendant la rue du Sentier, est arrivée contre un camion de l'entreprise B. venant des Battieux. La voiture s'est emboutie contre la portière droite et le marche-pied du camion. Les dégâts dépassent un millier de francs, mais il n'y a heureusement aucune victime à déplorer. Cet accident paraît provenir de la mauvaise visibilité de ce carrefour très dangereux pour la circulation. Les autorités seraient bien inspirées en faisant dégager cet endroit masqué par des haies trop élevées.

SAINT-BLAISE

Empoisonnés par des champignons

(c) Il y a quelques jours, le sergent d'une compagnie cantonnée dans notre région, s'en fut cueillir des champignons afin de varier le rata militaire. La récolte fut abondante et tous les invités mangèrent de bon appétit ces cryptogames. Mal leur en prit, car une heure plus tard, les convives étaient pris de malaises ; un médecin militaire fut appelé d'urgence. Grâce à des médicaments énergiques, il fut possible de combattre efficacement l'empoisonnement.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

L'Association pour le suffrage féminin

On nous écrit :

L'Association cantonale pour le suffrage féminin s'est réunie, samedi 19 octobre, à Fontainemelon.

M. Camille Brandt, député au Grand Conseil, y a développé les raisons qui le poussent à désirer le vote pour les femmes sur le terrain communal.

« L'influence de la femme qui vote se fait sentir d'une façon remarquable dans le domaine social. La force des choses ayant conduit l'Etat à prendre des décisions sur maint détail réservé jusqu'ici à la ménagère, c'est là que son avis pourra être le plus utile, par exemple sur la manière d'employer les services de celles qui chôment depuis des années. »

Cet exposé a été écouté avec une très grande attention. La réunion fut, d'un bout à l'autre, très réussie.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Dans l'Eglise indépendante

(c) Dimanche fut célébré un culte spécial pour remercier Dieu des belles récoltes qu'il nous a données cette année. A cette occasion, un étalage de fruits et légumes ornait le devant de la chaire, et une grande gerbe de blé surmontait le tout, donnant ainsi à cette cérémonie un éclat tout particulier.

BOUDEVILLIERS

La journée du cidre doux

(c) Vendredi 18 ct, 750 litres de jus de pommes ont été transformés en cidre doux à la buanderie communale.

Cette coutume se répète maintenant régulièrement chaque automne, à la satisfaction de tous les possesseurs de vergers qui apprécient à sa juste valeur cette heureuse initiative.

DOMBRESSON

Une superbe morille !

(c) En cet automne 1940, marqué du sceau de nombreuses restrictions alimentaires, la nature semble vouloir nous dispenser quelques compensations.

C'est ainsi qu'un promeneur, M. G. Sch. eut la chance de découvrir dimanche une superbe morille, mesurant neuf centimètres de hauteur et trop alléchante pour être une oubliée du printemps !

On ne peut que souhaiter de voir ces trouvailles se multiplier, pour le plaisir de nos ménagères !

Fête des récoltes

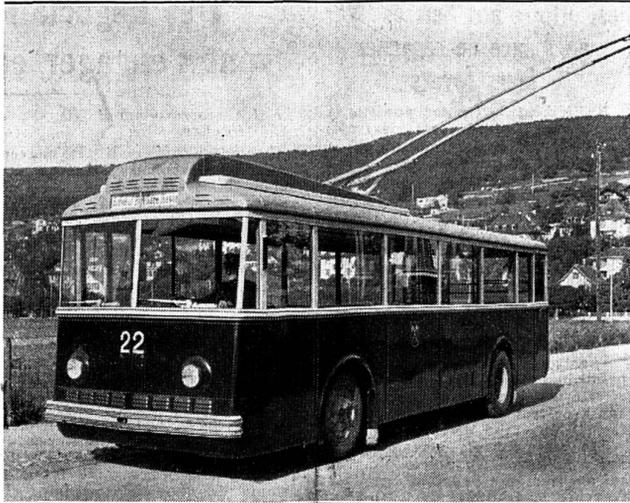
(c) Supprimée l'an dernier, par suite de la mobilisation la fête dite des « récoltes » a été célébrée dimanche à la chapelle indépendante, avec un sentiment renouvelé de reconnaissance fervente.

Au pied de la chaire, en une chatoyante pyramide, étaient groupées les offrandes. Les produits du sol et des vergers, particulièrement abondants et magnifiques, surmontés de supports aux nombreuses variétés de douceurs et denrées alimentaires. Les grappes de raisin doré y voisinaient avec les superbes et dernières framboises du jardin de la cure. Le tout artistiquement arrangé, fleuri et décoré, avec la traditionnelle gerbe de blé, surmontant ce bel autel et symbolisant la bénédiction des récoltes de l'été.

Devant un auditoire particulièrement compact — les enfants étaient conviés à la fête — le pasteur Robert-Tissot sut, dans une prédication de circonstance, rappeler chacun à une reconnaissance sincère et agissante envers l'Auteur de toutes grâces, tout en rendant également un juste hommage aux autorités civiles et militaires et à notre armée, dont la vigilance et le dévouement ont permis de valquer aux occupations quotidiennes dans la cure.

Un chant des enfants et un autre du Chœur mixte, embellirent cette cérémonie. Puis, dans la soirée, on procéda à la répartition des dons reçus. Les malades et les désolés en furent les heureux bénéficiaires et nos soldats non plus ne furent pas oubliés.

Les nouveaux trolleybus de Bienne



A Bienne, les trolleybus ont remplacé les tramways sur la ligne Bienne-Mâche. Ces voitures peuvent contenir jusqu'à cent personnes et sont construites entièrement en Suisse.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Deux voleurs condamnés

Le tribunal de police du district d'Yverdon, siégeant sous la présidence de M. P. Fitting, a condamné à 18 mois d'internement dans une colonie pénitentiaire, à cinq années de privation de droits civiques et aux frais, deux voleurs. L'un, Jurasien de 43 ans, sans domicile fixe, ivrogne invétéré, a volé, le 19 septembre, à Mme Jules Chevalier, à Belmont, 210 fr. en espèces, un réveil-matin et un miroir. Le second, un trimardeur de 26 ans, né à Lausanne, exclu de l'armée, pour vols, escroqueries, abus de confiance et tentatives d'escroqueries, avait dérobé à Lausanne, le 3 août dernier, des souliers de ski, un pull-over ; à Ependes, le 4 août, un mousqueton militaire ; à Concise, également le 4 août, une bicyclette abandonnée en gare d'Ependes. Usant de faux noms et de fausses adresses, il réussit à se faire remettre des sommes d'argent à Lausanne, Mathod, Saint-Légier et à la Tour-de-Peilz.

LA NEUVEVILLE

Les écoliers prennent leurs quartiers d'hiver

(c) Après une semaine de vacances de vendanges, et en application des prescriptions fédérales concernant le chauffage, toutes les classes du programme ont quitté la place du marché pour monter au collège primaire où il y avait heureusement des locaux disponibles.

Pour économiser le combustible, toutes les classes seront fermées le samedi, la demi-journée étant remplacée par le mercredi après-midi.

Arrivée des soldats

(c) Samedi soir, l'école de recrues de Berner, environ 600 soldats, est venue passer trois jours à la Neuveville. Elle a occupé le bâtiment du gymnase, la maison de paroisse et la halle de gymnastique. Lundi soir, la fanfare du bataillon a donné un beau concert et mardi matin toute la troupe est partie en direction de Bienne.

BIENNE

Un voleur notoire condamné

(c) Lundi matin, la Chambre criminelle s'est réunie en notre préfecture pour condamner un récidiviste d'origine italienne. Accusé de vols qualifiés et de tentative de vol qualifié, M. R. a été reconnu coupable des principaux chefs d'accusation et a été condamné à trois ans de réclusion. Ce vaurien a déjà subi huit ans de réclusion en France, en Belgique et au Luxembourg, trois pays d'où il est expulsé.

ESTAVAYER-LE-LAC

L'alerte

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, la population staviacoise fut réveillée vers 2 heures par le bruit de moteurs d'avions. Immédiatement, une canonnière nourrie se fit entendre, provenant de postes de D.C.A. quelque part dans la région.

Un match peu banal

(c) Fait unique dans les annales sportives staviacoises, les amateurs de ballon rond purent voir évoluer sur le terrain de jeux de la ville, une équipe africaine. En effet, les footballeurs spahis jouèrent un match avec une équipe staviacoise. Une foule nombreuse a suivi ce match. La victoire revint aux spahis par 4 buts à 3.

Souscription en faveur des Suisses revenus de l'étranger

Anonyme, 1 fr. ; A. B., 2 fr. ; Mme Luthy-Jaquet, Ennetbaden, 20 fr. — Total à ce jour : 23 francs.

Les dons sont reçus comme de coutume à notre bureau, 1, rue du Temple-Neuf. On est prié de ne pas les glisser dans notre boîte aux lettres. Pour les versements par la poste, prière de se servir exclusivement du compte de chèques que nous avons ouvert à cet effet, sous la dénomination

« Feuille d'avis de Neuchâtel », compte de souscription IV 33

AUX MONTAGNES

Chronique chaux-de-fonnière

† Paul Schwarz-Etienne

(c) Mardi, est décédé à Berner, M. Paul Schwarz-Etienne, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds.

Le défunt s'était rendu dans la ville fédérale pour y subir une opération.

M. Schwarz-Etienne était particulièrement bien connu dans nos milieux industriels où il jouissait de la plus grande considération. Il s'était occupé activement de plusieurs sociétés locales et tout spécialement de la société « Les Armes Réunies » dont il était le président d'honneur.

Sa bienveillance, sa cordialité, son esprit d'initiative étaient connus loin à la ronde. La mort de M. Schwarz-Etienne sera unanimement regrettée dans tous les milieux de notre cité.

Un enterrement militaire

(c) Mardi après-midi, une nombreuse assistance a conduit à sa dernière demeure le carabinier Paul Froidevaux, décédé des suites d'une péritonite.

La fanfare du bataillon, un groupe de carabiniers, de très nombreux amis et connaissances accompagneront le convoi funéraire.

Au cimetière, les derniers honneurs furent rendus, après une cérémonie émouvante.

Collision

(c) Mardi après-midi, à 16 h. 45, à la rue de la Serre, vers le restaurant Elite, un enfant qui était à vélo, est entré en collision avec un autre cycliste. Ce dernier fut violemment projeté sur la chaussée et des passants s'empressèrent de le relever.

Conduit au poste de police, on constata que le blessé souffrait d'une double fracture du bras droit. Quant à l'enfant, il s'empressa de s'en aller sans s'occuper de sa victime.

Petits faits

(c) Cette fin de semaine n'a rien eu de bien transcendant.

Nous avons assisté à la séance d'inauguration de la nouvelle salle du cinéma Rex. Après un arrêt de quelques semaines jugé nécessaire en raison des transformations envisagées, cette salle a réouvert ses portes vendredi soir. Disons que le nouveau propriétaire est la société des cinémas et qu'il incombe à M. C. Augburger d'en assurer la direction.

Samedi et dimanche furent des journées à marquer d'une pierre blanche, car nous pouvions nous croire en plein été. Aussi les manifestations prévues ont-elles été favorisées et obtinrent-elles le plus grand succès.

LE LOCLE

Vingt-cinq ans d'enseignement

(c) Jeudi, les délégués des autorités scolaires et deux des élèves de chacune des classes de l'Ecole secondaire et de commerce ont M. Marcel Dubois, professeur, enseignant, apporté à cet excellent maître vœux et félicitations et lui ont exprimé de chaleureux remerciements pour ses vingt-cinq ans d'activité dans les écoles du Locle. Très ému, l'auteur de « A Sarrebruck tous les deux » remercia les représentants des autorités et ses élèves. M. Dubois reçut les services en argent offert par la commune et quelques objets des élèves reconnaissants.

C'est la première fois que l'autorité communale marque le quart de siècle d'enseignement. Auparavant cette cérémonie se déroulait pour trente ans d'enseignement.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Transformation de la halle...

(c) La transformation de la halle de gymnastique, étudiée par l'autorité exécutive, et approuvée il y a trois semaines par le Conseil général unanime, est en plein travail.

L'abaissement du plafond en conservant au local les dimensions exigées par sa destination facilitera le chauffage et en fera un cantonnement plus confortable pour nos « gris-verts ».

... et soirée de la gymnastique

(c) Privée de son lieu d'exercice, mais animée d'un redoublant courage, la société de gymnastique a continué son activité. Elle a prouvé sa vitalité en offrant, samedi, à l'hôtel de la Croix-Blanche, une soirée qui a obtenu un tout gros succès.

Le programme d'une heureuse concision, était au point et le public goûta fort d'alertes morceaux d'un groupe d'accordéonistes, les pyramides et les pyramides de la section, une pièce militaire « A la Saint-Glinglin », jouée avec brio et un gracieux ballet costumé préparé par la section féminine « Le beau Danube bleu », qui eut les honneurs du bis.

SAINT-SULPICE

Concentration de jeunesse

(c) Toute la jeunesse des Eglises du Val-de-Travers était réunie, dimanche après-midi, au temple de Saint-Sulpice. Presque tous les pasteurs honorèrent cette manifestation de leur présence.

M. P. E. Vuillemin, de Saint-Sulpice, souhaita la bienvenue à tous. « Saint-Sulpice, dit-il, est un symbole. Ce village a eu un saint, Sulpice Raymond. » Après lui, les pasteurs Durupt et Cand développèrent un beau sujet : « Je crois en Dieu ».

Quelques chants de l'assemblée, d'un groupe de jeunes filles et un sol de Mme Vuillemin agrémentèrent cette belle manifestation.

En pays fribourgeois

Un Neuchâtelois est nommé président de la Société des aumôniers de l'armée

Les aumôniers militaires de la Suisse se sont réunis mardi matin, à 10 heures, dans la salle du Grand Conseil à Fribourg. Ils étaient au nombre de cent quatre-vingts. Le curé Paul Vonderweid, de Fribourg, présida les délibérations. Il salua la présence du général Guisan, de son chef d'état-major, le colonel Dollfus, du capitaine Rouiller, du département militaire fédéral, de Mgr Corboz, conseiller d'Etat, et de M. Lorson, syndic de Fribourg.

L'assemblée liquida les affaires administratives et désigna son nouveau comité. Le président est le cap. aumônier Perret, de Neuchâtel ; le vice-président, le cap. aumônier Bouvin, de Monthey, assistés de trois autres membres de Suisse allemande.

Le dîner officiel a été servi à 12 heures, à l'hôtel Suisse. Des fleurs ont été offertes au général à l'occasion de ses 66 ans. Plusieurs discours ont été prononcés, par le général Guisan, le conseiller d'Etat Corboz et le syndic Lorson.

Le décès d'un géologue fribourgeois

Mardi matin est décédé à Fribourg M. Gaston Michel, âgé de 58 ans, professeur au collège Saint-Michel depuis 33 ans. Il enseigna la géographie et l'économie politique. Il publia plusieurs travaux sur la géologie et la géographie suisses.

En une seule opération simple et logique

L'horaire Le Rapide

s'ouvre sur la ligne que vous cherchez

L'horaire « Le Rapide » est en vente partout au prix de 60 c.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Le danger d'intoxication

Monsieur le rédacteur, Le drapeau du Moulin agricole de la Béroche m'a montré que le public a des idées très confuses sur les gaz et l'utilisation du masque à gaz de notre armée.

Ce masque est efficace là où se trouvent des gaz toxiques mélangés à de ce importante proportion d'air ; mais l'utiliser dans une cave ou une fosse où se trouve du gaz carbonique non toxique, produit des fermentations et des combustions, dont le poids plus lourd lui permet de prendre complètement la place de l'air atmosphérique comme le ferait un liquide, est l'équivalent de plonger, avec ce masque, pour sauver un noyé !

Ce qu'il faudrait, c'est un masque à circuit fermé avec de l'oxygène, et l'avoir sur place, utilisé en trois minutes par une personne connaissant son fonctionnement. Conditions impossibles à remplir dans presque tous les cas de ce genre.

Il y a d'élémentaires précautions que rien ne remplace, et il y a des imprudences extrêmement coupables.

Je pense, Monsieur le rédacteur, que cet avertissement n'est pas inutile et que vous voudrez bien vous en servir pour vos lecteurs.

Avec mes meilleurs sentiments.

EMER DE MONTMOLLIN.

Madame Jeanne Perret ; Madame P. Légeret et ses enfants, à Lausanne ; Monsieur et Madame René Perret, à Peseux ; Monsieur et Madame Max Perret, à Corcelles ; Madame B. Perret et ses enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Faton, aux Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred PERRET

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, survenu à l'âge de 81 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 21 octobre 1940.

Dieu est amour.

Domicile mortuaire : Chavannes 23. L'ensevelissement aura lieu mercredi 23 octobre 1940, à 15 heures. Culte à 14 h. 30.

Madame et Monsieur Albert Schneiter-Spühler et leurs enfants ; Monsieur Edouard Schneiter et sa fiancée Mademoiselle Vreneli Kneubühler, Mademoiselle Marie-Louise Schneiter ;

Mademoiselle Marguerite Spühler ; Madame et Monsieur Frédéric Rytz-Spühler et leur fille Madeleine, à Neuchâtel ;

Monsieur Emile von Gunten, à Cudrefin ; Madame et Monsieur Léon Morellevon Gunten, à Trappes (France) ;

Les enfants et petits-enfants de feu Jean von Gunten, à Travers, Lutry, Berner et Bienne ;

Monsieur Christian von Niederhäusern, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur David Spühler

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu aujourd'hui, dans sa 80me année.

Neuchâtel, le 22 octobre 1940. (Louis-Favre 26)

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaïe XLVI, v. 4.

Le jour et l'heure de l'incinération seront indiqués ultérieurement.

Pour respecter les désirs du défunt, le deuil ne sera pas porté et l'on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il fut bon époux et bon père. Madame Eichenberger-Clerc et ses enfants Ginette et Bernard ;

Madame et Monsieur Schwab-Eichenberger ; Monsieur et Madame Adolphe Eichenberger, à Saint-Aubin ; Monsieur et Madame Paul Clerc, à Sauges ;

Madame et Monsieur Willy Oswald-Clerc et leur fils, à la Chaux-de-Fonds ;

les familles parentes et alliées font part du départ subit, irréparable, de leur cher et inoubliable époux, papa, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu, cousin et ami,

Monsieur Frédéric Eichenberger-Clerc chef menuisier

que Dieu a repris à Lui, accidentellement, le 21 octobre, dans sa 44me année.

Saint-Aubin, le 21 octobre 1940.

Dieu lui-même a dit : Je ne te laisserai pas, je ne t'abandonnerai point ; aussi pouvons-nous dire avec confiance : Le Seigneur vient à mon aide. Je ne craindrai rien. Hébr. XIII, v. 5 et 6.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, jeudi 24 octobre 1940, à 13 h. 30. Culte de famille à 13 h. au Moulin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Moulin agricole de la Béroche a la grande douleur de faire part du décès de son fidèle chef menuisier,

Monsieur Frédéric EICHENBERGER

survenu subitement aujourd'hui 21